

CHARTRES VOTRE **VILLE**

202 NOVEMBRE 2020 | www.chartres.fr

**COMME
UN ARBRE
DANS
LA VILLE**





OPÉRATION ÉTALAGE

la Ville encourage le commerce



COMMERCANTS, SORTEZ VOUS ÉTALS!

Après le succès estival de l'opération terrasses,
la Ville de Chartres renforce son soutien aux commerces

**EN AUTORISANT LES ÉTALS LE LONG DES VITRINES
ET EN EXONÉRANT DES DROITS D'OCCUPATION
DU DOMAINE PUBLIC JUSQU'À FIN 2020.**

Renseignement et inscriptions:
<https://www.chartres.fr/operation-etilage/>
et auprès de la cellule Droits de place
au 02 37 23 42 64.



CHARTRES



L'arbre ne doit pas cacher la forêt

Ce numéro de Votre Ville consacre son dossier à notre politique de l'arbre dans la ville. Nous vous disons plus loin comment elle s'organise, comment elle bénéficie des technologies les plus récentes, comment elle évolue sans cesse.

Reste l'essentiel: on ne peut comparer la situation de l'arbre dans la ville à celle qu'il occupe dans la campagne. L'arbre ne doit pas cacher la forêt, d'autant que celle-ci n'a jamais été plus étendue dans notre pays depuis le XIII^e siècle. L'occasion de répéter que je préfère aider les gens qui le souhaitent à se réinstaller dans la campagne plutôt que prétendre installer la campagne dans la ville. Chez nous, dans l'agglomération chartraine, ce choix est possible. Il l'est beaucoup moins dans les métropoles démesurées.

Dans la ville, l'arbre reste d'abord un plaisir d'ornement, et son ombre y ajoute fraîcheur et confort en période chaude. Il absorbe en outre le CO₂, dans certaines conditions. Mais il ne doit pas empêcher la lumière d'entrer dans les logements. Mais il faut ramasser ses feuilles qui rendent les sols glissants quand elles tombent. Mais il faut empêcher ses racines de défoncer les réseaux souterrains et les plafonds des caves.

Et donc, depuis l'origine, la ville n'est pas organisée autour de l'arbre. Elle évolue, et avec elle les usages de ses habitants. Dans la ville, l'homme doit conserver la maîtrise de l'arbre, depuis sa plan-

tation jusqu'à sa mort. Car un tilleul, par exemple, peut vivre des centaines d'années. Ce que je dis s'applique particulièrement aux arbres d'alignement qui bordent nos rues.

En fait, l'arbre dans la ville trouve véritablement sa place dans des parcs et jardins. Cette municipalité en a créé plusieurs, et nous vous présentons le dernier en date, le parc Jacques-Grand à La Madeleine. Ces jardins et parcs tiennent d'ailleurs autant de l'art que de la nature. Les arbres deviennent là l'un des ornements d'une civilisation.

Les instances compétentes reconnaissent d'ailleurs notre richesse et notre action en la matière: le label « 4 Fleurs » en témoigne, qui valide, bien au-delà des arbres et des fleurs, une qualité globale de notre environnement urbain.

Certains choisissent pourtant de faire du verdissement l'étendard unique de leur programme municipal. Ils prennent les arbres en otages commodes (ils sont muets) pour masquer d'autres positions beaucoup plus excessives, comme on le voit dans d'autres villes depuis que leurs amis y sont aux commandes.

Alors, je le dis simplement: oui à l'arbre dans la ville, et aussi aux arbres de Noël!

Jean-Pierre Gorges
Maire de Chartres

Ce numéro a été envoyé à l'impression le jeudi 22 octobre



VOTRE VILLE
LE MAGAZINE
DE CHARTRES
NUMÉRO 202
NOVEMBRE 2020
 HÔTEL DE VILLE
 PLACE DES HALLES
 28 019 CHARTRES CEDEX
 TÉL. 02 37 23 40 00
 votreville@agglo-
 ville.chartres.fr
 www.chartres.fr

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION
 JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEURS
DE LA PUBLICATION
 ELISABETH FROMONT
 JEAN-MAURICE DUVAL

DIRECTEUR
DE LA COMMUNICATION
 STÉPHANE LEFEBVRE

RÉDACTEUR EN CHEF
 PAUL GUERMONPREZ

RÉDACTION
 STÉPHANE LEFEBVRE
 JEAN-GUY MURIEL
 GUILLAUME DAMBREVILLE
 JULIEN CARRARA

PHOTOGRAPHIES
 GROUPEMENT MARTINO

MAQUETTE,
MISE EN PAGE
 STUDIO GRAPHIQUE,
 MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
 GROUPE MORALTY
 IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE

TIRAGE
 31 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
 MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal:
 à parution
 N° ISSN: 1257-5194



la famille de Jacques Grand, rassemblée le 12 octobre dernier pour l'inauguration du parc qui lui rend hommage, à La Madeleine

20

URBANISME
 LE PARC
 JACQUES-GRAND

30



JACQUES GRAND



SOMMAIRE

CADRE DE VIE
L'ARBRE ET LA VILLE

40

ASSOCIATIONS
LES ANCIENS DE
MARCEAU ET
HELENE BOUCHER

57

CULTURE
CHEMIN DES ARTS:
ERIC BARI







La danse s'invite à la crèche des Diablotins

Dans le cadre d'une opération nationale visant à sensibiliser à l'art dès le plus jeune âge, une compagnie de danse a investi pendant trois jours la crèche des Diablotins à La Madeleine.

En juin dernier, le gouvernement a lancé l'opération « été apprenant et culturel », qui s'inscrit dans une série de 23 mesures destinées à favoriser l'accès des enfants à des activités collectives, artistiques, culturelles ou sportives. C'est ainsi, qu'en partenariat avec la Direction régionale des affaires culturelles (Drac), la Direction des affaires culturelles de la Ville a choisi la crèche des Diablotins pour accueillir la compagnie de danse Point Virgule, qui travaille depuis vingt-cinq ans sur le corps. « Il s'agit de l'apaiser, de prêter attention à soi et aux autres, explique la chorégraphe Claire Jenny. Ce rapport au corps a toujours été au centre de nos créations. Aussi avons-nous été très heureux quand la Drac nous a proposé de créer une pièce pour les plus petits ».

Lâcher prise et liberté de mouvement

Sur les trois jours de sa résidence chartraine aux Diablotins, les deux danseurs et la chorégraphe ont présenté des extraits de leur pièce *À nous deux*, créé des ateliers de « mise en corps », répété leur pièce devant les enfants, animé un atelier parents-enfants ou encore, montré aux tout-petits une séquence vidéo, faite de tuelles et d'images projetées et déformées.

Marie-Christine Garcia, directrice de la crèche, a permis aux danseurs et à ses équipes de profiter pleinement de ces moments immersifs en réorganisant les espaces et les emplois du temps. Grâce à ce travail mené en amont par les équipes de la Ville, les enfants et leurs encadrants ont pu s'initier au lâcher prise, à la

liberté de mouvement et à la confiance bienveillante.

« Consciente de la nécessité de l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants, la Ville propose de nombreuses sensibilisations au travers de véritables partenariats noués de longue date avec les médiathèques, le Théâtre de Chartres ou encore récemment le conservatoire de musique et de danse, ajoute Dominique Dutartre, adjointe à la Petite enfance. Des groupes d'enfants peuvent ainsi aller à la rencontre des artistes, bibliothécaires, musiciens... De leur côté, les professionnels de la Petite enfance, régulièrement formés, développent bien sûr au quotidien la créativité et l'éveil sensoriel de chaque enfant dans des espaces propices et avec des matériels dédiés. »

La Ville se mobilise pour le Moi(s) sans tabac

Dans le cadre de l'opération « Moi(s) sans tabac », les personnels de santé de Chartres vont mener tout le mois de novembre des actions de sensibilisation et d'accompagnement à l'arrêt du tabac.



Quelques chiffres suffisent pour comprendre l'ampleur des dégâts imputables au tabac dans l'Hexagone. Selon Eurobaromètre, le tabagisme, continue de tuer chaque année plus de 75 000 personnes en France, qui pointe en 4^e position pour le pourcentage de fumeurs, derrière la Grèce, la Bulgarie et la Croatie. 1 cancer sur 3 est lié au tabagisme, responsable de 90 % des cancers du poumon chez l'homme. Chez les adolescents de 15 ans, 5 sur 10 ont déjà expérimenté le tabac et 26,3 % sont des fumeurs réguliers. Un pourcentage de fumeurs réguliers qui grimpe à 40 % chez les 16-25 ans.

Centre de santé polyvalent du CCAS de Chartres

Dans le cadre du « *Moi(s) sans tabac* », les professionnels du Centre de santé polyvalent du CCAS de Chartres vont redoubler d'efforts pour informer les usagers sur le tabagisme et le sevrage tabagique. Avec l'objectif d'accompagner des patients du centre, des bénéficiaires de l'épicerie solidaire Le Marché d'Isidore et des personnes orientées par le CCAS désireux d'arrêter le tabac..

- Des stands d'information seront installés dans la salle d'attente du Centre de santé polyvalent.
- Un test de Fagerstrom, qui permet de dépister et de quantifier le niveau de la dépendance au tabac, une mesure

du taux de monoxyde de carbone ainsi qu'une orientation éventuelle vers des consultations individuelles seront proposés au public.

- Les médecins, les infirmières, la diététicienne et la psychologue du Centre de santé proposeront des consultations individuelles pour aider les patients à arrêter le tabac. Les médecins pourront prescrire des substituts nicotiques et orienter leurs patients vers ce dispositif d'accompagnement.

Ajoutons que le suivi des patients pris en charge au cours de cette action se prolongera au-delà du mois de novembre.

► Centre de santé polyvalent du CCAS
32, rue de Brétigny
Tél. 02 36 67 31 40

► Le Marché d'Isidore
35, rue du Repos
02 36 67 55 08

Centre d'information et de consultation en alcoologie et toxicomanie (CICAT)

Dans le cadre de l'accompagnement à l'arrêt du tabac, le CICAT proposera de son côté un stand d'information au Foyer d'accueil chartrain et des consultations individuelles avec une infirmière.

► CICAT
10, rue de la Maladrerie,
Le Coudray
Tél. 02 37 28 19 22

Tabac info service

N'hésitez pas non plus à vous

connecter sur le site de Tabac info service, qui met à votre disposition un nouveau programme gratuit dont l'objectif est de passer 30 jours sans fumer.

► Inscriptions sur le site mois-sans-tabac.tabac-info-service.fr

Vous pouvez par ailleurs toujours vous rendre sur le site partenaires-mois-sans-tabac.tabac-info-service.fr/ pour commander votre kit « Mois sans tabac », qui contient affiches, flyers et livrets d'informations et de conseils. Créer un nouveau compte, celui de l'année dernière n'étant plus actif.

Pour sa 5^e édition, le dispositif Moi(s) sans tabac mettra par ailleurs en avant les anciens participants du défi qui ont réussi à arrêter de fumer. Ils évoqueront les difficultés, les aides et les bénéfices de leur victoire contre le tabac. Repensé pour mieux soutenir les participants, le kit dispose désormais d'un « Programme 40 jours », qui accompagne quotidiennement les fumeurs vers l'arrêt.

Fin novembre, deux équipes de deux professionnels tiendront par ailleurs des consultations les vendredis après-midi à destination du public du Foyer d'accueil chartrain (FAC).

Foyer d'accueil chartrain
12, rue Hubert Latham
02 37 88 40 00

► Mois sans tabac
Du 1^{er} au 30 novembre

Les équipements sportifs s'adaptent au protocole sanitaire

Les équipements scolaires et de haut niveau doivent s'adapter au protocole sanitaire recommandé par le Haut conseil de santé publique et le guide de la rentrée sportive du ministère des Sports.

Qu'ils soient scolaires ou pratiquants de haut niveau, les sportifs chartrains ont dû, comme tout le monde, s'accommoder du contexte sanitaire incertain. Si tous les équipements couverts et de plein air gérés par la Ville et Chartres métropole sont ouverts à la pratique, le protocole établi préconise le maintien de la distanciation physique (2 mètres) lorsque c'est possible, l'application des gestes barrières et le respect des mesures transmises par les fédérations sportives et la Ville.

Utilisation des équipements

Les services de la collectivité effectuent un entretien quotidien des équipements, incluant le nettoyage complet des locaux et des surfaces de jeu, et leur aération plusieurs fois par jour. Les points de contact sont désinfectés régulièrement.

À la Halle Jean-Cochet, « une signalétique est mise en place au niveau des lieux de pas-



Le fléchage au sol « entrée-sortie » à la Halle Jean-Cochet

sage. Le parcours fléché indiquant le sens de direction à suivre permet d'éviter la concentration du public dans une zone réduite », explique Bénédicte Proutreau, responsable Covid du C'Chartres Basket Féminin, en charge de l'accueil



cueil du public et du respect des mesures sanitaires.

Il est demandé aux associations sportives et aux professeurs d'EPS de terminer ou de démarrer leur créneau avec au moins cinq minutes de décalage pour éviter les croisements. L'entrée et la sortie des pratiquants se font uniquement sous la présence d'un « responsable Covid » ou du référent attribué.

Les référents Covid sont identifiés par les clubs et les associations. Ils s'assurent que les utilisateurs apportent leur propre matériel (serviette, bouteilles d'eau...) et veillent à l'application du protocole.

En ce qui concerne la pratique scolaire et les entraînements, vestiaires et douches sont inaccessibles, sauf pour les équipes premières évoluant à la Halle Jean-Cochet, dans les gymnases Roskopf et du CRJS, dans les stades Jean-Gallet et Jacques-Couvret, et les sections sportives scolaires en cas de nécessité. Leur utilisation peut être autorisée sur dérogation.

Pour les compétitions en soirée, en semaine ou le week-end, les sanitaires, vestiaires et douches sont mis à disposition de l'organisateur qui est responsable du respect des conditions sanitaires.

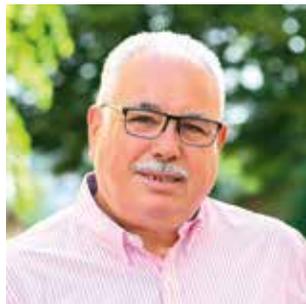
Accueil du public

Pour les entraînements, les clubs doivent limiter le flux en réduisant l'accès au maximum. En revanche, l'accueil des enfants de moins de 7 ans est autorisé. Lors des rencontres sportives, le public est accepté dans les stades, gymnases, piscines et salles de sport. Le port du masque obligatoire à partir de 11 ans.

Pour les buvettes, du gel hydro-alcoolique doit être mis à disposition et un sens de circulation instauré. Le respect du mètre de distance se traduit par l'interdiction de rester debout au comptoir.

« Au CCBF, nous demandons aux spectateurs d'inscrire leur nom et numéro de téléphone sur une liste à leur arrivée au cas où une personne contaminée est identifiée » prévient Bénédicte Proutreau. *« Pour la buvette, il est obligatoire de consommer à l'extérieur de la salle. Il est interdit de manger et de boire dans les tribunes. Nous définissons l'application du protocole dans la semaine avant les matches ».*

► Le protocole sanitaire est évolutif selon la situation sanitaire. Les clubs sont responsables du respect des mesures recommandées.



Un nouveau sol pour les gymnases Fulbert et Charles Péguy

Les sols des gymnases Fulbert et Péguy, essentiellement réservés aux scolaires, ont été changés cet été dans une logique de mise aux normes et de confort.



Le gymnase Péguy

Pour le gymnase Fulbert, l'opération a permis d'enlever le support d'origine, qui datait de 1993, où l'humidité remon- tait par endroits. Une remise à niveau du sol a été effec- tuée, avant la pose du nou- veau revêtement en PVC plus résistant et à vocation multis- ports. L'enceinte est désormais adaptée aux normes futsal.

En 2019, ce sont les vestiaires qui avaient connu un coup de neuf.

Installé dans les années 1960, le sol du gymnase Charles Péguy n'avait, lui non plus, jamais été changé. Le nouveau revête- ment en PVC a été posé direc- tement sur le précé- dent. Les buts de handball ont été rem- placés et le traçage des lignes

refait. Plus souple, le support répond parfaitement à l'usage de la petite enfance et du club de roller.

« Nous portons attention à tous nos équipements sportifs, spécialement ceux utilisés au quotidien par nos enfants, dit José Rolo, adjoint aux Sports. On constate depuis la rentrée que ces derniers sont très contents de cette rénovation, qui donne un coup de jeune à leurs gymnases. Nous continuons régulièrement ces travaux de modernisation. Nous avons le label Terre de Jeux pour les Jeux olympiques 2024 et nous nous devons de justifier ce label par des équipements toujours plus qualitatifs. »

► Coût de l'opération: 108 830 € TTC pour le gymnase Fulbert et 72 182 € pour Charles Péguy.

Le stade Jacques-Couvret s'équipe d'un éclairage novateur

Rénové cet été, l'éclairage du stade Jacques-Couvret fonctionne désormais avec la technologie LED, qui diminue fortement la consommation d'électricité.



Ces travaux ont été effectués durant l'été par le réseau d'entreprises Citeos, expert dans l'équipement urbain, avec l'intervention de deux cordistes spécialisés. En avance d'un mois sur le planning, le nouvel éclairage a pu être livré juste avant le premier match de l'équipe de Jean-Pierre Papin.

Le chantier est associé à la mise en place du système PerfectPlay, développé par Philips, conforme aux normes des fédérations sportives internationales. Il permet une gestion simplifiée et à distance du fonctionnement de l'éclairage, offrant la possibilité d'allumer tout ou partie des projecteurs via une simple application informatique.

Coût total de l'opération: 220 000 €.



Les joueurs du C'Chartres Football évoluent désormais sur leur pelouse fétiche sous un nouvel éclairage. Les projecteurs utilisent la technologie LED, qui présente l'avant-

tage d'être moins gourmande en consommation énergétique. Laquelle a été divisée par trois par rapport à l'ancien système. À l'allègement des coûts opérationnels s'ajoute une plus grande facilité d'entretien.

Lumière sur l'éclairage public

Les 3 millions d'euros investis ces trois dernières années dans l'éclairage public génèrent déjà d'importantes économies.



La belle ambiance lumineuse du tout nouveau parc Jacques-Grand, à La Madeleine

La Ville poursuit sa politique de rénovation de l'espace public avec le renouvellement des éclairages. Rien que dans le quartier historique, 117 points lumineux ont déjà été remplacés en 2017. Dans le cadre du marché de gestion de l'éclairage public, Chartres métropole a investi trois millions

d'euros en trois ans, de 2018 à 2020. Au total, ce sont 4 220 points lumineux qui ont été renouvelés, les plus énergivores en priorité. Des extensions de l'éclairage public ont aussi été créées, le long du camping des bords de l'Eure et jusqu'au parcours du Plan vert, dans la rue de l'Abreuvoir et sur le chemin piéton du Vieux Fossé.

Les économies déjà réalisées grâce aux nouvelles lampes devraient descendre l'an prochain le coût de l'éclairage public de 550 000 euros à 425 000 euros. Preuve que les investissements de renouvellement entraînent des économies substantielles. Le passage à la technologie LED assure ainsi une baisse de consommation de 65 % par point lumineux. Soit 10 et 15 % d'économie par an sur le total des dépenses liées à l'éclairage public.

Ambiances

Le renouvellement ou la création de nouvelles lanternes d'éclairages, comme c'est le cas au parc Jacques-Grand, participent également du cadre de vie. Les différentes ambiances lumineuses sont réfléchies et étudiées. Les grands axes ne sont pas éclairés de la même façon que les zones résidentielles. Par le choix des températures de couleurs ou de l'intensité lumineuse, les quartiers de la ville se parent d'ambiances variées qui leur donnent du relief. L'éclairage du cœur de ville est ainsi plus chaud que celui de la basse ville.

Les rendez-vous du Bij



LES MÉTIERS DE LA GENDARMERIE NATIONALE

**Mercredi 4 novembre
de 14 h à 16 h**

Venez découvrir les métiers de la Gendarmerie nationale. Permanence assurée par la gendarmerie départementale d'Eure-et-Loir. Atelier ouvert à tous, sur inscription.

LA CRÉATION D'ENTREPRISE

**Mercredi 18 novembre
de 14 h à 16 h**

Vous souhaitez vous informer de façon ludique sur la création d'entreprise? Le Bij vous propose un atelier de sensibilisation en deux parties animé par la BGE ISMER 28. Atelier ouvert à tous, sur inscription.

LES MÉTIERS DU SON

**Mercredi 25 novembre
de 14 h à 16 h**

Les métiers du son, de la musique et de l'écriture t'intéresse? Le Bij propose un atelier sur la présentation des différents métiers du son et une visite d'un studio d'enregistrement en partenariat avec le studio l'M LIFE. Atelier ouvert à tous, sur inscription.

LES RESTAURANTS

MC DONALD'S

**Samedi 28 novembre
de 14 h à 16 h**

Vous recherchez un job? Le restaurant McDonald's sera présent de 14 h à 16 h pour réceptionner vos candidatures. Pensez à venir avec votre CV.

► Bureau information jeunesse,
place de la Cathédrale
Tél. 02 37 23 42 32
bij28@agglo-ville.chartres.fr
@Bij de Chartres



L'art et les agents territoriaux de la ville de Chartres

Retour en images

Du 2 au 11 octobre derniers, la collègiale Saint-André accueillait le 17^e salon « L'art et les agents territoriaux de la ville de Chartres », où une quarantaine d'employés municipaux exposaient peintures, sculptures, poteries, céramiques, photos d'art, dessins et objets de loisirs créatifs.

► Prix de la Ville 2020
Josette Bordes-Besnard,
employée à la direction
des Ressources humaines
Michel Pinsard, retraité
des Espaces verts



Le marquage des vélos bientôt obligatoire



L'association ChartràVélo, qui fait appel aux services d'un graveur professionnel, est le seul opérateur eurélien à proposer ce service. Attribué par la Fédération française des usagers de la bicyclette, le numéro à douze chiffres inscrit sur le cadre (hormis cadre carbone) permet une identification personnalisée. La séance, d'une quinzaine de minutes, est facturée 10 € (5 € pour les adhérents de l'association).

proche de l'échéance », avertit Jackie Ceindrial, président de ChartràVélo. Un stand est ouvert place des Épars tous les deuxièmes et quatrièmes samedis du mois entre 14 h et 18 h. Un défaut d'identification sera à terme verbalisable.

► Informations :

1^{er} janvier 2021: tous les vélos vendus neufs devront être marqués.

1^{er} juillet 2021: tous les vélos vendus d'occasion devront être marqués.

1^{er} janvier 2023: tous les vélos circulant sur la voie publique devront être marqués.

Pour prendre rendez-vous :
0617 20 63 31

A compter du 1^{er} janvier 2023, tous les vélos circulant sur la voie publique devront être marqués. Ceci afin de favoriser l'usage des deux-roues en luttant contre les vols et le recel, en augmentation.

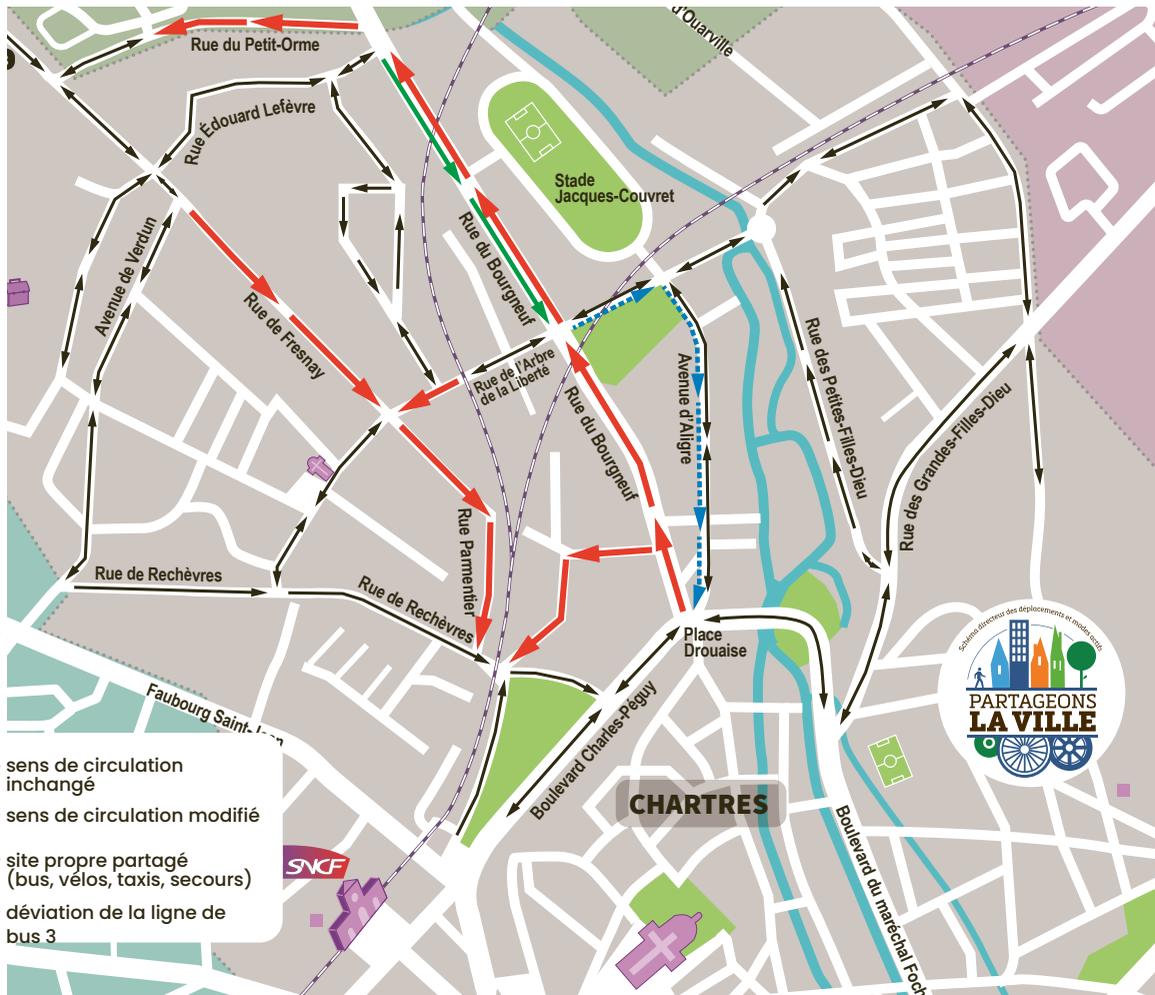
Si la mise en place de la réglementation sera progressive, « *il vaut mieux anticiper et nous contacter pour prendre rendez-vous avant une forte affluence à l'ap-*

Une nouvelle armoire de stockage

Pour répondre aux besoins, toujours plus gourmands, des services de la communication, des systèmes d'information géographique ou de l'Archéologie, la Direction des services informatiques de la Ville continue ses investissements. Les deux sites synchronisés et sécurisés qui s'occupent de la gestion des données informatiques viennent de renouveler des baies de stockage. La nouvelle armoire toute fibrée gagne 34 % de capacité de stockage pour une baisse d'encombrement de 70 %.



Nouvelles circulations en secteur nord de Chartres : expérimentation en cours



L'expérimentation de nouvelles circulations dans les secteurs Fresnay et Bourgneuf est en cours depuis fin octobre. Contrairement à ce qui avait été présenté initialement, cette expérimentation n'intègre pas tout de suite la rue des Grandes-Filles-Dieu. L'idée de maintenir un double sens de circulation pour les bus et véhicules de service a été écartée. C'est donc une mise en sens unique

entrant de cette rue qui se fera en juillet prochain, pour éviter que les scolaires ne soient perturbés par une modification des parcours des bus de la ligne 2 en cours d'année. La rue Gabriel-Loire intégrera quant à elle conservera son sens unique montant en partie basse, jusqu'à l'avenue de Bel-Air. Après les travaux d'élargissement prévus au premier semestre 2021, elle intégrera un double sens cyclable descendant sur ce

même tronçon.

En instaurant autant que possible des sens uniques, ce périmètre teste jusqu'à la fin 2021 le premier élément d'une ville apaisée. Le deuxième, l'abaissement de la limite de vitesse à 30 km/h, sera mis en application générale en début d'année prochaine; le troisième, la suppression des feux tricolores, sera installé au fur et à mesure que les deux premiers seront effectifs.



Le parc Jacques-Grand réinvente le jardin public

Inauguré le mois dernier, le parc Jacques-Grand, véritable poumon vert au cœur du quartier de La Madeleine, est un projet d'envergure imaginé par le service Espaces verts de la Ville.



À l'origine était le mail Jean-de-Dunois, un espace un peu délaissé avec de nombreuses parties inexploitées, enclavé entre des immeubles de quatre étages côté ouest, une école maternelle à l'est, un axe routier important au sud et une zone commerçante au nord. Les gens ne s'y attardaient pas et l'unique aire de jeux n'était que trop peu utilisée.

Afin de donner du liant à ce quartier dynamique, qui regroupe une école maternelle, deux crèches, le forum de La Madeleine, une bibliothèque, des espaces sportifs et des commerces où se croisent les 6300 habitants du quartier, la Ville a totalement repensé le mail pour en faire un parc à multiples visages, aussi original qu'accueillant.

Huit ambiances

Le parc Jacques-Grand offre ainsi huit ambiances différentes: des espaces de convivialité équipés d'un nouveau mobilier urbain sobre et élégant, spécialement conçu pour l'occasion; un espace de jeux pour les 2-12 ans, un autre pour les adolescents; un nouveau boudrome; un espace détente avec hamacs et chaises longues; un jardin minéral ainsi qu'un parvis et une vaste pelouse.

Aménagé dans les années 1970, le mail Jean-de-Dunois comptait quelque 150 arbres relativement jeunes et en bonne santé. Le choix a été fait d'en conserver une grande partie, de retirer ceux en mauvaise santé et de les remplacer par de nouvelles essences comme les érables sacharinum, dont les feuilles ciselées apportent une ombre légère.

Une identité forte

Le mobilier urbain (bancs vétustes, poubelles en plastique d'une autre époque) méritait quant à lui d'être renouvelé, comme les décors au pied des arbres et le long des allées.

Exit aussi le calcaire de la partie centrale, envahie par les mauvaises herbes et désertée par les boulistes. Il a également fallu changer les divers revêtements des sols pour créer de l'homogénéité.

Avec ce nouveau parc Jacques-Grand, la Ville a rempli les objectifs qu'elle s'était fixés. À savoir valoriser l'espace afin que les riverains puissent se le réapproprier, inventer de nouveaux usages, créer une identité forte, installer des équipements de qualité, donner un sentiment de renouveau et en faire un lieu de convergence où il fait bon se poser ou flâner.

«J'ai grandi dans ce quartier, se souvient Karine Dorange, adjointe à l'Urbanisme et aux Travaux. J'ai connu une place vide et sans âme. Ce parc magnifique est la première pierre posée de la revitalisation de La Madeleine.»

► Jacques Grand était une figure du commerce chartrain, qui a oeuvré, des années 1960 à 1980, pour le développement du quartier de La Madeleine.

Le parc Jacques-Grand en chiffres

1,4 ha

La surface totale du parc.

150

Le nombre d'arbres du parc, dont 48 nouvellement plantés. Parmi ces derniers les tortueux et très esthétiques pins sylvestre.

5 210 m²

La surface totale de pelouses agrémentées de galets géants et de chaos de granit. Avec un système d'arrosage automatique qui compte 140 arroseurs répartis sur 19 réseaux.

3 292

Le nombre d'arbustes du parc.

4 380

Le nombre de plantes vivaces et de bulbes qui agrémentent les allées et les différents espaces.

9

Pour ajouter à l'aspect zen au parc, neuf bonsaïs en pot, taillés en nuage, ont été installés.

590

Quelque 380 plantes pour jardin sec et 210 plantes de terre de bruyère viennent égayer le parc.





L'inauguration du parc Jacques-Grand par Jean Pierre Gorges le 12 octobre dernier.





Affichage publicitaire : on allège !

Le nouveau règlement local de publicité est en cours d'application. Quoi de neuf ?
Notamment moins de publicité grand format dans nos rues.
Détails et explications avec Maria Jebli-Chedeville et Karine Dorange.



À l'été 2018, la municipalité votait en conseil municipal la révision de son règlement local de publicité (RLP), qui régit la place de celle-ci dans la ville. Il s'agissait de poursuivre l'allègement de l'impact visuel de la publicité à

Chartres pour contribuer, entre autres, à toujours mieux préserver et protéger les vues sur la cathédrale.

Maria Jebli-Chedeville, alors conseillère déléguée à la politique Écoville, avait conduit la préparation de cette révision :

« Nous avons le devoir d'entretenir le patrimoine riche de notre ville, mais aussi de le mettre en valeur, en éloignant notamment de lui toutes présences visuelles disgracieuses ou inopportunes. Nous avons déjà commencé, dans les mandats précédents,

à rationaliser la présence de la publicité. L'entrée de ville est aujourd'hui libérée de la quasi-totalité des enseignes, pré-enseignes et dispositifs publicitaires ».

60% d'affichage urbain en moins

« Mais il restait encore à faire dit-elle, notamment sur les grands axes entrants où nombre de panneaux constituaient des obstacles visuels significatifs. S'il n'est pas question de supprimer totalement l'affichage urbain, qui constitue un support d'information et de communication, nous l'avons réduit de 60 %. Nous avons essentiellement agi sur les grands modèles de 8 ou 12 m², soit en les retirant, soit en

notamment très intéressante pour de l'information municipale, puisque ces panneaux servent aussi à ça. »

Des déposes en cours

Depuis, le nouveau RLP est en cours d'application. Sans doute nombre d'entre vous avez déjà noté la disparition de grands affichages, rues d'Alonnes ou du Faubourg-la-Grappe par exemple. Adjointe à l'Urbanisme depuis l'installation du nouveau Conseil municipal, Karine Dorange veille à ce que la mise en application soit conforme au nouveau texte. « Cette révision a été conçue avec la volonté que chacun en bénéficie: la ville en général, et les Chartrains en particulier. Sa mise en application, en l'occurrence la dépose ou le remplacement de panneaux, représente un travail important. »

La fin des panneaux « pirates »

« 59 panneaux sont à retirer ou à remplacer, en fonction de principes qui établissent la conformité ou non-conformité avec notre nouveau RLP, détaille Karine Dorange. Le premier de ces principes précise que deux panneaux ne peuvent pas être à moins de 80 m l'un de l'autre. Un deuxième consiste à effacer des perspectives sur la cathédrale les panneaux de plus de 2 m². Nous demandons également l'homogénéisation des couleurs et des modèles. Enfin, une nouvelle règle stipule qu'ils doivent être à plus de 10 m des ouvertures des habitations. En parallèle, nous ne relâchons pas notre vigilance sur l'affichage sauvage: les panneaux « pirates » sont systématiquement enlevés. Résultat, ces ini-

tatives se font maintenant très rares. Tous ces efforts sur la publicité et les enseignes participent au bien-être à Chartres. Une ville apaisée passe aussi par une présence plus mesurée de la publicité. »

► L'affichage numérique: une autre façon d'informer

Depuis 2019, 6 panneaux numériques ont été implantés à Chartres: boulevard Maurice-Viollette, places des Halles et des Épars, sur les mails Jean-de-Dunois et Petits-Clos et en bas du boulevard de la Courtille.

Si ceux du cœur de ville proposent à la fois de la publicité et de l'information municipale, ceux de la Madeleine et des Clos, en revanche, sont entièrement dédiés à l'information municipale et à la promotion de son activité. Une façon plus moderne de diffuser de l'information auprès des habitants... qui va de pair avec l'appli Chartres.



Une perspective sur l'avenue de Beaulieu dégagée

les remplaçant par les petits formats de 2 m². Enfin, nous avons commencé à implanter des panneaux numériques à la place de certains panneaux classiques, là où ces écrans permettent de diffuser plusieurs messages en alternance. Cette modernité est



La propreté est l'affaire de tous

Entamée dès sa prise de fonction, en juin 2001, par la nouvelle équipe élue, « la bataille de la propreté » implique une vigilance de tous les instants.



Un triporteur du service Propreté urbaine.



L'article sur la propreté paru dans le n° 1 de Votre Ville en juin 2001.

« **L**a propreté est une préoccupation de tous les instants pour la Ville. Mais c'est surtout l'affaire de tous. Nous avons besoin de votre implication civique », martèle Maria Jebli-Chedeville, adjointe à la démarche Eco-ville. Et d'évoquer des dépôts sauvages sur les trottoirs ou autour des conteneurs de tri sélectif, des canettes jetées dans les massifs, des vasques fleuries transformées en cendriers, des déjections canines, sans parler, aujourd'hui, des masques de protection abandonnés en pleine rue...

« Les agents de Chartres métropole chargés de la collecte des déchets remplissent leur tâche de façon exemplaire,

dit-elle. Le service est rendu. Mais, à cause des actes d'incivilité, nous sommes obligés de maintenir deux tournées hebdomadaires supplémentaires, le mardi et le jeudi, assurées par le service Propreté de la ville, dédiées au ramassage des dépôts sauvages. »

Des triporteurs en renfort

« Le principal défi à relever en matière de propreté urbaine, c'est l'éducation des usagers, ajoute Maria Jebli-Chedeville. L'ennui, c'est qu'un seul déchet dans la rue suffit à donner une impression de saleté, même si le personnel de nettoyage est passé quelques minutes plus tôt ».

Pour mener sa lutte quotidienne contre la saleté, les personnels de la ville utilisent aussi depuis quelques mois des triporteurs à assistance électrique équipés d'une corbeille en complément des balayeuses. Des engins au guidon desquels des agents du service Propreté urbaine et des jeunes en emploi saisonnier traquent les déchets dans le centre-ville, sur les bords de l'Eure, dans le parc André-Gagnon, butte des Charbonniers... « La mise en place de ce type de dispositif part malheureusement du constat qu'il y a encore des efforts à faire côté civisme », conclut l'élue.

Frédéric Graverly :

38 ans au service Propreté mobilier-jeux

Fier d'avoir œuvré à la qualité de vie des Chartrains, Frédéric Graverly a vu son métier d'agent de propreté se mécaniser considérablement en quarante ans.



« Leur métier est noble »

Les trente agents de la propreté sont répartis en six équipes: trois se chargent des secteurs centre-ville, Beaulieu/La Madeleine et porte Drouaise/Rechèvres, et deux mécanisées travaillent sur de grandes amplitudes horaires 7/7 jours. L'équipe d'intervention d'urgence gère quant à elle les imprévus et les cas de force majeure.

Au fil des années, le service Propreté urbaine a vu son champ d'action s'élargir. Il a pour mission de vider les mille poubelles de la ville, d'entretenir les cours d'école, de s'occuper du désherbage, du soufflage des feuilles, du déneigement, du « picage » à pied (pour le ramassage des papiers et... des masques) et de nettoyer les canisites.

« Le confinement a permis à beaucoup de personnes de réaliser combien notre travail est crucial, dit la cheffe de la cellule Mobilier-jeux. Les agents font un métier difficile, ils sont toujours dehors, été comme hiver, mais ils sont fiers et je crois qu'il est important de remettre la noblesse là où elle est. Leur métier est noble. »

L'heure de la retraite a sonné pour Frédéric Graverly, employé au service Propreté urbaine depuis trente-huit ans. L'occasion de dresser un bilan sur l'évolution de son métier. « J'ai connu le temps où on assurait nos tournées avec juste une pelle et un balai. Aujourd'hui, nous avons des engins mécaniques comme les laveuses, les décapeuses ou les mini-bennes. Le métier reste physique mais on peine quand même moins. »

Ces dernières années, Frédéric était l'un des six agents de la cellule Mobilier-jeux, qui veillent sur les équipements des 70 aires de jeux du domaine public et des écoles, se chargeant des contrôles préventifs et de la maintenance. « Nous participons directement à la qualité de vie des Chartrains, dit Frédéric. C'est important pour nous. Et puis nous sommes responsables pénalement si un problème arrive sur un jeu. Toutes les pièces que nous changeons sont homologuées. On ne peut pas faire n'importe quoi. »

Concours des maisons et balcons fleuris 2020

Une fois n'est pas coutume, Maria Jebli-Chedeville, adjointe à la démarche Eco-ville, a dû se résoudre cette année à adresser les diplômes des lauréats 2020 par courrier, en « *regrettant sincèrement que la situation sanitaire ne permette pas à la Ville d'organiser sereinement une cérémonie officielle de remise des prix du concours des Maisons et balcons fleuris.* »

Dans sa lettre, l'élue s'est avouée « *sensible à la qualité du fleurissement des candidats du fait des conditions particulières de cette année: confinement et chaleur* », ajoutant que « *ces conditions climatiques doivent tous nous inciter à adapter notre façon de jardiner.* »

Maria Jebli-Chedeville en a enfin profité pour annoncer une évolution du concours*, « *qui intégrera l'année prochaine dans ses critères des facteurs environnementaux (préservation de l'eau, biodiversité notamment).* »

*Ce concours « *nouvelle formule* » sera présenté début 2021





- ❶ Le jardin de Jacqueline Desdoigts, rue Chanzy (mention très bien)
- ❷ Le jardin d'Isabelle Knosp, allée Robert-Savary (mention exceptionnelle)
- ❸ Le jardin de Sonia Fillon, rue François-Couperin (récompensée par un prix de la ville de Chartres, notamment pour son récupérateur d'eau)
- ❹ Le balcon de Patricia Corby, rue de Chichester (prix de la ville de Chartres)
- ❺ Le jardin de Christian Fillette, rue Maurice-Genevoix (mention très bien)







L'arbre et la ville

Sachant qu'un arbre en ville n'est pas dans son milieu naturel, son implantation doit être mûrement réfléchie. Le service Espaces verts met par ailleurs tout en œuvre pour préserver le patrimoine arboré.

Avec novembre vient le temps des plantations d'arbres. Autrefois étalées jusqu'en mars, celles-ci sont dorénavant resserrées du 15 novembre à la fin janvier. Au-delà, l'arbre, qui n'a pas encore bien eu le temps de s'enraciner, risque de souffrir d'un printemps trop chaud et trop sec, comme ce fut le cas ces deux dernières années.

« On doit faire évoluer les essences pour tenir compte du changement climatique », explique Maria Jebli-Chedeville, adjointe à la démarche Eco-ville. Depuis quelques années, certaines souffrent beaucoup des variations du climat et notamment des fortes sécheresses. C'est le cas des bouleaux, qui dépérissent les uns après les autres, et des épicéas communs, des essences qui réclament un certain taux d'humidité dans l'air. Beaucoup doivent être remplacés.

« Accroître la biodiversité »

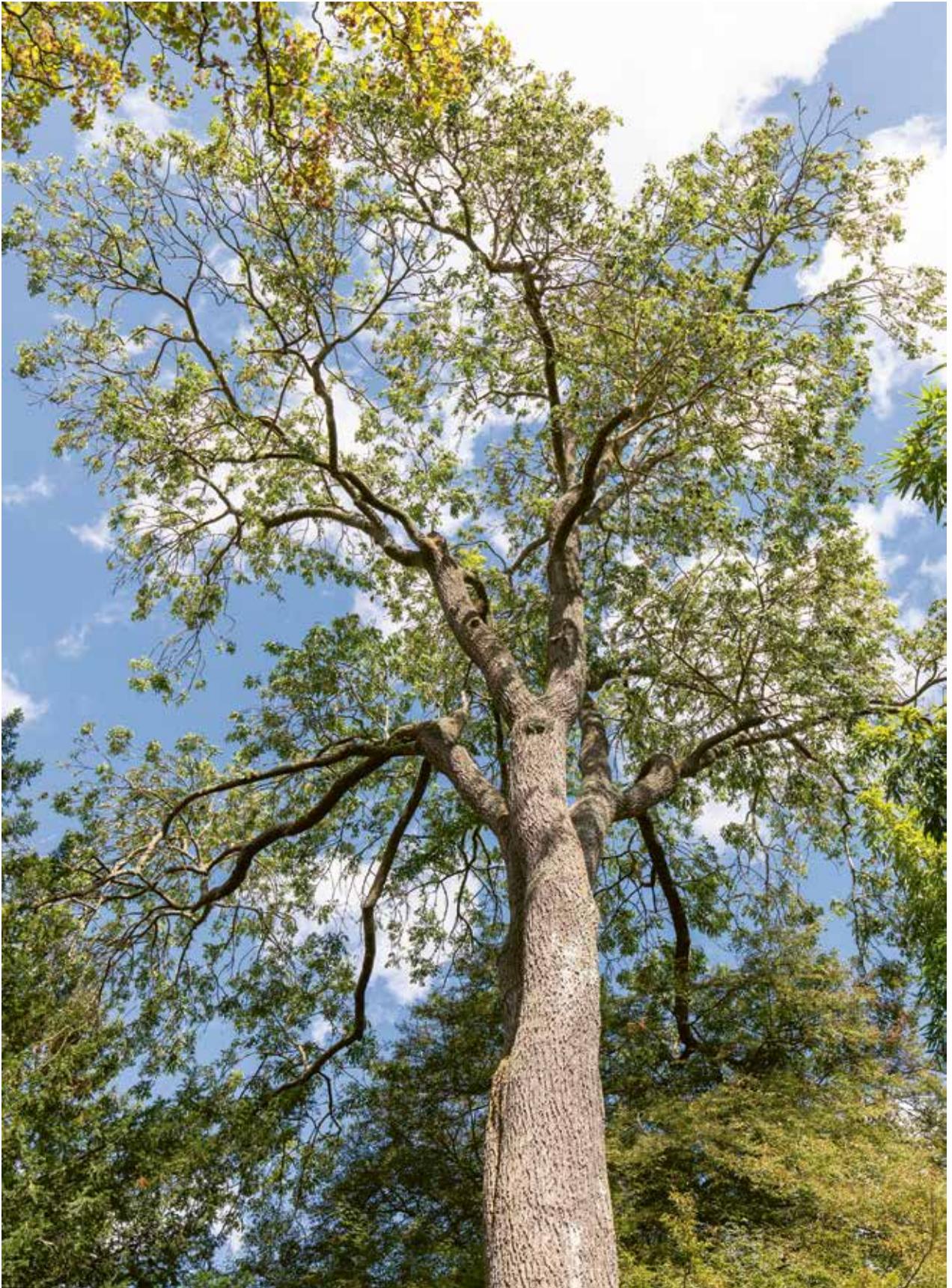
Les plantations nouvelles sont essentiellement des remplacements d'arbres morts. La politique de la Ville reste « un arbre abattu, un arbre planté ». Mais pas forcément au même endroit. L'arbre doit être positionné là où il pourra s'épanouir et où on ne sera pas contraint de le tailler régulièrement. C'est-à-dire pas à 2 mètres d'une façade, par exemple, pour ne pas risquer de le voir priver rapidement les riverains de soleil.

Pour remplacer les arbres abattus, le service Espaces verts privilégie aujourd'hui des essences plus adaptées aux situations chaudes et au manque d'eau, comme le chêne vert, le chêne-liège et le micocoulier. Certaines essences sont par ailleurs plus résistantes que d'autres à la pollution. « Afin d'accroître la biodiversité, nous souhaitons aussi intégrer des essences mellifères à la floraison abon-

dante, ajoute Maria Jebli-Chedeville. *Tout en tenant compte du problème des allergies* », dont le nombre a été multiplié par trois en France ces vingt-cinq dernières années. Plus de 20 % de la population française est aujourd'hui allergique aux pollens.

La PAL injection

L'arbre participe à la qualité du cadre de vie. Dans les îlots de chaleur urbain, il joue un rôle de climatiseur, en permettant de réduire la température de quelques degrés pendant les étés très chauds. Il est aussi prouvé que sa présence a un impact très important sur la santé physique et psychologique des gens. Mais la ville n'est pas le milieu naturel de l'arbre. Et, faute de conditions optimales (espace vital, bonne terre, sol perméable...), il a souvent le réflexe de « réduire sa voilure » pour survivre en milieu urbain. Dans certains cas, il se met en « mode économie ».



| Un platane du Jardin d'horticulture



Quand un arbre montre des signes de dépérissement, les Espaces verts ont parfois recours à une méthode biologique et palliative: la PAL injection, qui consiste à injecter à son pied des solutions nutritives par air comprimé. Car il vaut toujours mieux sauver un arbre que le remplacer. Selon les spécialistes, les bénéfices

d'un arbre en milieu urbain (lutte contre la pollution, baisse des températures estivales...) ne se ressentent qu'à partir de 30 ans. Il est donc important de conserver le patrimoine arboré le plus longtemps possible. Le parc Jacques-Grand en est le parfait exemple (voir pages 20 à 23).

► Sondes tensiométriques

Le service Espaces verts teste cette année un système de sondes tensiométriques. Disposés dans le sol au pied des arbres plantés, trois capteurs mesurent l'humidité du sol afin de parfaire les besoins en eau de l'arbre et optimiser le bon développement racinaire. Outre le bénéfice d'une bonne reprise de l'arbre, ce système peut permettre des économies d'arrosage et de main-d'œuvre et participer à la préservation de la ressource en eau.



Le parc des Pastières

Personnel soignant

Au service Espaces verts, quatre agents spécialisés ont en charge le suivi et l'entretien du patrimoine arboré de la ville, fort de quelque 11000 arbres. Ces agents expérimentés et passionnés accompagnent les arbres de leur plantation jusqu'à leur mort, avec, en bout de chaîne, le recyclage du bois en paillage. Ils se chargent aussi de la taille-douce afin de former l'arbre aux contraintes du milieu urbain et l'aider à lutter contre des agresseurs avec, par exemple, la pose de nichoirs à mésanges. L'équipe a enfin une mission d'observation pour détecter les éventuelles anomalies. Le service Espaces verts s'adjoit par ailleurs les services d'un prestataire expert, qui réalise des diagnostics sanitaires et mécaniques des arbres pour une meilleure gestion de ce précieux patrimoine.



L'équipe élagage en pleine action

Des arbres remarquables en ville

Petit inventaire des essences remarquables, pour leur histoire
ou pour leur originalité, que compte Chartres.



Arbre à miel ①

La place Saint-Michel accueille cette essence nectarifère-melilifère assez rare, surnommée aussi « arbre aux cent mille-fleurs », qui attire abeilles, bourdons et papillons entre juin et août.

Aulne de Spaeth, savonnier et févier d'Amérique

Ces trois essences originales habitent la place du Cygne, réaménagée en 2016.

Cèdre du Liban

(Centre de loisir du Rigeard)

Introduit en France par Bernard de Jussieu en 1734, le cèdre est parfois considéré comme un symbole de l'immortalité. Les Egyptiens l'utilisaient pour en faire des statues et on le plantait dans les enclos sacrés en Chine.

Charme commun ②

L'avenue Victor-Hugo à La Madeleine, est bordée de 300 charmes communs taillés en forme de goutte d'eau.

Chitalpa de Tashkent

(Place d'Estienne-d'Orves).

Dans les années 1960-1964, le botaniste russe Nicolaï Fede-

selon le cultivar. Des fleurs très nectarifères qui font le régal des abeilles et des papillons.

Désespoir des singes ③

(Parc André-Gagnon)

Déjà présent au Jurassique, cet arbre fossile originaire du Chili a débarqué en France à Bordeaux vers 1885. Il doit son

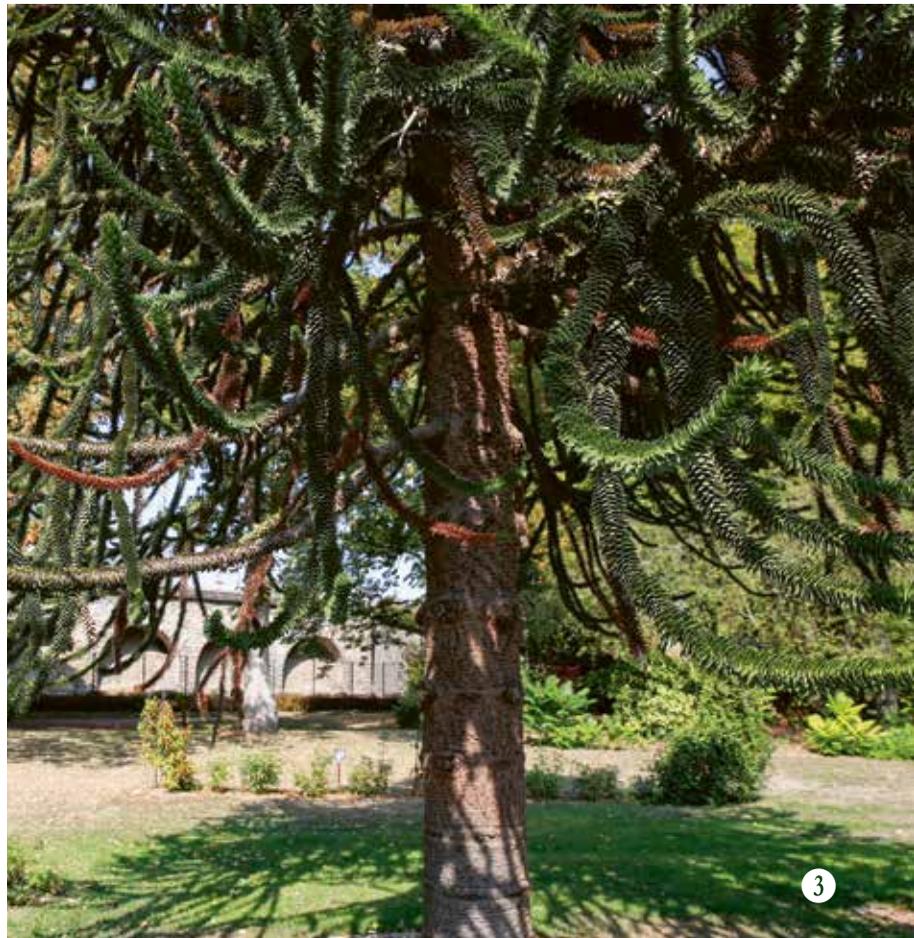
roses - d'où le surnom d'arbre aux crevettes qu'on lui attribue parfois - qui deviennent vert jaune puis bronze l'été. Une variété sélectionnée en Angleterre en 1905, notamment pour son feuillage exceptionnel et délicat.

Ginkgo biloba ④

(Jardin d'horticulture)



rovitch Rusanov, du laboratoire de l'Académie des sciences de Tashkent, obtint cette nouvelle essence d'arbre stérile en croisant deux variétés de catalpas. Le chitalpa fleurit entre mai et août, selon le climat, avec une fleur tubulaire de couleur blanc, rose pâle ou mauve



nom à ses feuilles piquantes et imbriquées, qui interdisent aux singes d'y grimper.

Erable sycomore

(Tertre de la Poissonnerie)

Cet arbre mellifère se caractérise par des jeunes feuilles

Cet arbre préhistorique, emblème de la ville de Tokyo, est la seule essence à avoir survécu à la bombe H. En France, il doit son surnom d'« arbre aux quarante écus » au botaniste français qui offrit un repas d'une valeur de quarante écus à un homologue anglais qui lui fit don de cinq plants en 1780.



Hêtre pourpre 5

Un grand arbre caduc au port majestueux, qui fait face à la cathédrale depuis le jardin de Sakurai.

Orme champêtre 6

(Square des Réservoirs)

Arbre centenaire, il est l'un des rares ormes champêtres de la ville à avoir survécu aux épidémies de graphiose de 1928 et 1970.

Orme de Sibérie

Plantée en 2009 place Jacqu-

line de Romilly, cette essence aux origines asiatiques apporte ombre et fraîcheur et se pare d'une somptueuse coloration jaune d'or à l'automne.

Paulownia ou arbre impérial

(Rue Saint-André)

Cette essence est connue pour avoir la croissance la plus rapide au monde. Dans le Japon d'autrefois, la tradition voulait que les kimonos soient rangés dans un coffre en bois de Paulownia.

Platane à feuilles d'érable

(rue des Marais)

Essence commune des villes et bords de route, le platane tire son nom du mot grec « *platanos* » qui signifie large, en référence à l'imposant volume du houppier.

Sapin blanc 7

Le sapin blanc se dresse près de la tombe de Raymond Isidore, dit Picassiette, dans le cimetière Saint-Chéron.



Séquoia géant pleureur

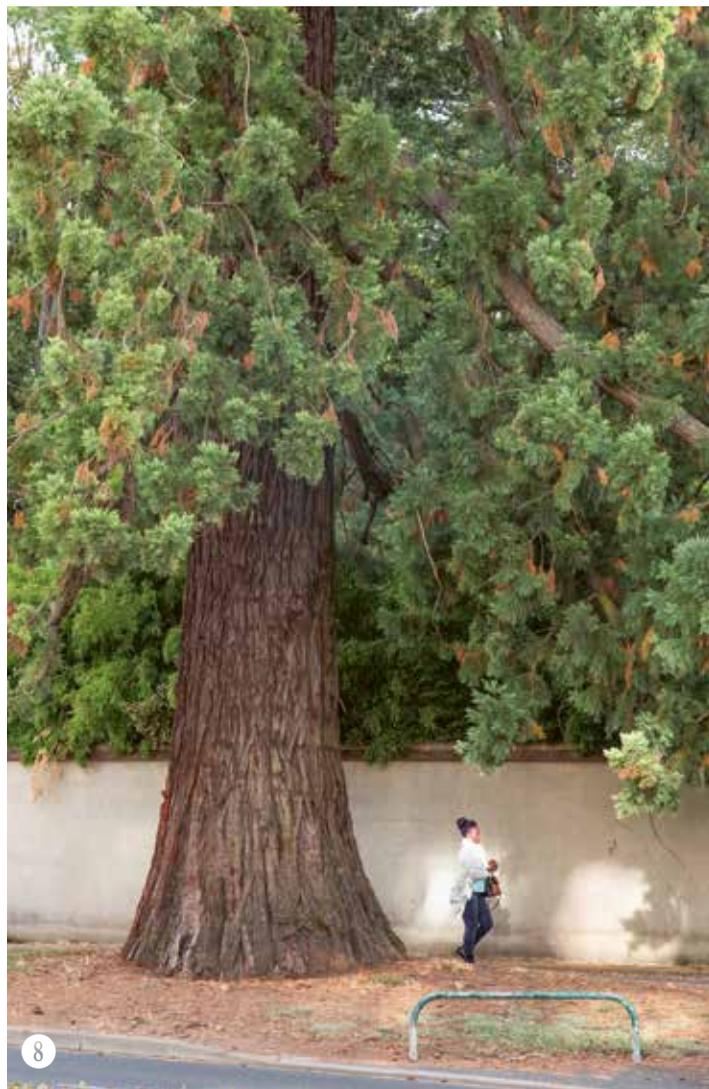
(Parc des Bords de l'Eure)

Un arbre remarquable par son port original en colonne très étroite.

Séquoia toujours vert 8

(Rue du Faubourg-La Grappe et à l'intérieur de l'hôtel des Cordeliers, place de l'Étape au Vin)

Ce géant d'origine californienne compte parmi ses « congénères » le plus grand arbre vivant actuel (115 m de



haut environ et un âge estimé à 3 000 ans), baptisé Hypérion, du nom d'un des Titans de la mythologie grecque.

Tilleul argenté

(Square des Maréchaux)

Remarquable par sa longévité, ce tilleul argenté planté au milieu du trottoir a bravement résisté aux contraintes du milieu urbain pour devenir centenaire.

Tulipier de Virginie

Lors du réaménagement récent de la place Roger-Joly,

la Ville a fait le choix de conserver certains arbres et notamment cet imposant tulipier en port libre, originaire de l'État de Virginie aux États-Unis.

Séquoia géant, saule pleureur, chêne des marais, bouleau blanc...

Autant d'essences que vous trouverez dans le luxuriant parc des Pâtières, créé au cœur de ce nouveau quartier dans les années 2010.



Calendrier 2020-2021 des permanences de proximité

Dans le cadre des rencontres de proximité nouvelle formule, Guillaume Bonnet, adjoint à l'Amélioration du cadre de vie, tiendra des permanences mensuelles les mardis suivants, de 15 h à 19 h, sur rendez-vous uniquement.

2020

Mardi 24 novembre,
à la maison pour tous du Pont-Neuf (pour le quartier Clos l'Évêque/Filles Dieu).

Mardi 15 décembre,
à la maison pour tous des Petits-Clos (pour le quartier Croix-Bonnard).

Mardi 16 mars,
à la maison pour tous de La Madeleine (pour le quartier La Madeleine). une seconde date sera définie.

Mardi 13 avril,
à la maison pour tous de La Cité (pour le quartier Drouaise).

Mardi 11 mai,
à l'hôtel Montescot (pour le centre-ville).

Mardi 8 juin,
à la maison pour tous de Bel-Air (pour le quartier Bel-Air/Hauts-Saumons).

Mercredi 23 juin,
à l'École Le Grand Jardin (pour le quartier Jeanne d'Arc/Grand-Faubourg).

Mardi 6 juillet,
à la maison pour tous de La Cité (pour le quartier Rechèvres/Bas Menus).

2021

Mardi 12 janvier,
à la maison pour tous des Comtesses (pour le quartier Saint Brice).

Le mardi 26 janvier,
à la maison pour tous des Comtesses (pour le quartier Chanzy/Comtesses).

Mardi 16 février,
à la maison pour tous de Saint-Chéron (pour le quartier Saint Chéron/Hauts de Chartres).

► Pour prendre rendez-vous, contactez le secrétariat des élus au 0 237 234 014.

Changement d'horaires

Après un retard à l'allumage pour cause de COVID 19, Chartres en lumières a finalement investi une vingtaine de sites remarquables le 11 juillet dernier et ce jusqu'au 3 janvier 2021! A partir du 25 octobre, la mise en lumières débutera à la tombée de la nuit pour s'achever à 22h30.



La journée mondiale du diabète sera 100 % digitale

Comme chaque année, à la Journée mondiale contre le Diabète, Novo Nordisk apporte sa pierre avec la course « En baskets contre le diabète ». L'édition 2020 sera en partie digitale



S'il ne focalise pas l'attention des médias, le diabète n'en continue pas moins de se développer, inexorablement. 463 millions de personnes dans le monde vivent aujourd'hui avec la maladie. Le nombre d'adultes touchés a triplé ces vingt dernières années et l'on comptabilise un mort du diabète toutes les huit secondes sur la planète!

C'est pour faire face à cet immense enjeu sanitaire qu'est

née en 1991, à l'initiative de la Fédération internationale du diabète, la Journée mondiale du diabète (JMD). Elle est célébrée cette année le samedi 14 novembre, jour anniversaire de la naissance du médecin et chercheur canadien Frederick Banting, qui a découvert l'insuline avec un étudiant, Charles Herbert Best, en 1921.

Mobiliser le territoire

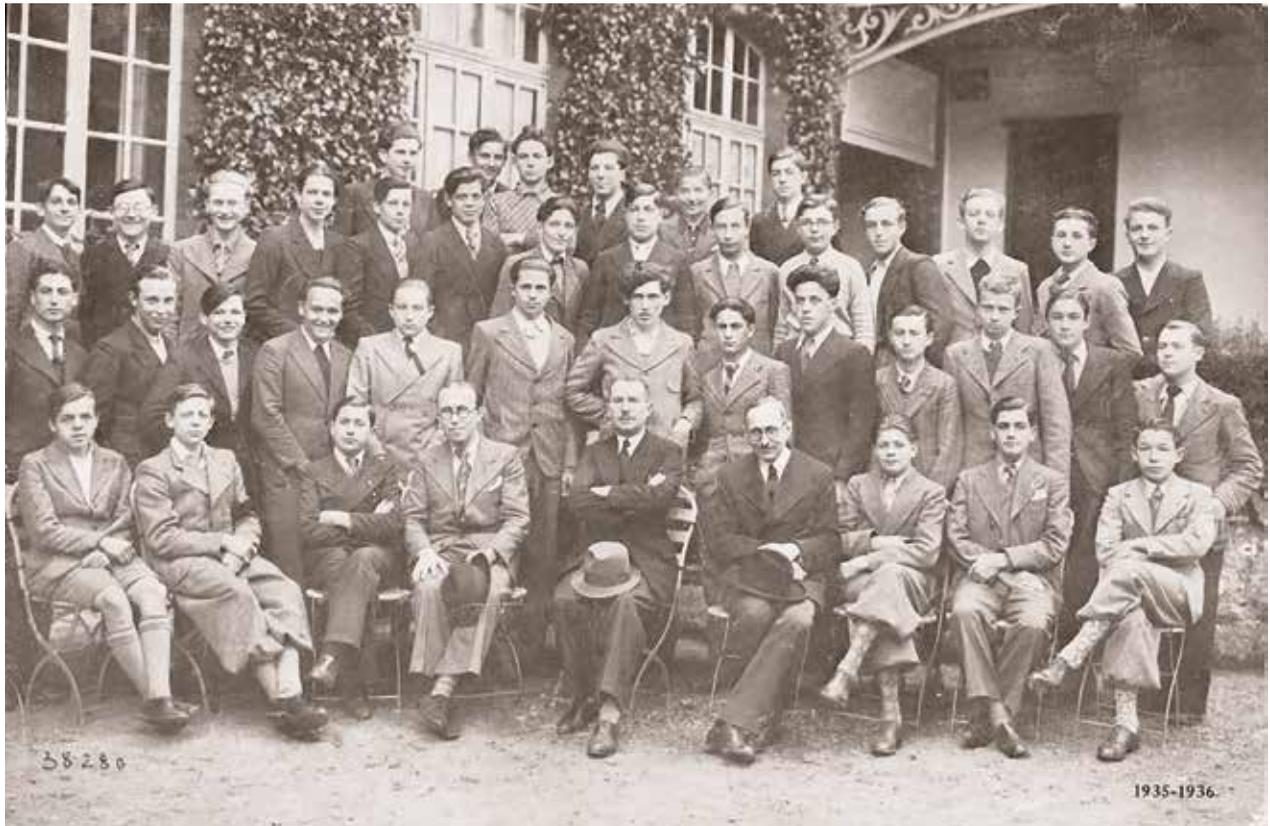
Compte tenu du contexte sanitaire, Novo Nordisk entend mobiliser en organisant une édition digitale à suivre sur www.chartres.live et les réseaux sociaux. « *Il n'y aura pas d'animations, contrairement à d'habitude, mais nous avons souhaité organiser une table ronde avec des patients pour mieux faire comprendre les difficultés et les défis des diabétiques au quotidien* » explique Arnaud Dudermel,

directeur des relations externes du laboratoire.

La traditionnelle course « En baskets contre le diabète » s'effectuera en « mode connecté ». Après s'être inscrits sur le site www.protiming.fr, les participants pourront participer aux 5 ou 10 km, en courant, en marchant, à vélo ou encore en trottinette entre les 1^{er} et 15 novembre. « *Il suffit ensuite d'envoyer par mail ses données GPS* ».

L'intégralité des frais d'inscription sera reversée à cinq associations de patients diabétiques.

► Journée mondiale du diabète
Samedi 14 novembre
Inscription sur www.protiming.fr



Une des quelque 440 photos de classes rassemblées sur le site de l'association

Des anciens au service des nouveaux

L'Association des anciens élèves et enseignants des lycées Marceau et Hélène Boucher s'appuie sur 150 ans d'histoire pour travailler au présent et poser les fondations de futurs projets.

Fondé au XVI^e sous la forme d'un collège royal, le lycée Marceau est la plus ancienne institution scolaire du département. Il devient École centrale à la Révolution puis école secondaire communale sous le III^e Empire. « Il a fallu que les personnalités et politiques

locales se battent pour obtenir la création du lycée en 1887, précise Marie-Françoise Soulier, présidente de l'Association des anciens élèves et enseignants des lycées Marceau et Hélène Boucher. *Ce n'est que six ans plus tard, en 1893, que le nom du général Marceau lui est donné.*

Bien plus tard, pendant la Seconde Guerre mondiale, l'occupant ferme les écoles normales, considérées comme des foyers de sédition. Seul le lycée reste ouvert pour accueillir lycéens, normaliens et Allemands. Professeur d'histoire à Hélène-Boucher de 1966 à 1969 puis au lycée Marceau de 1970

à 2007, Marie-Françoise se souvient, des événements de mai 1968: « on a pensé à l'époque installer des crèches pour les enfants des enseignants dans le lycée. C'était un bouillon de culture extraordinaire! À la rentrée 1969, le lycée de jeunes filles Hélène-Boucher est devenu le collège que nous connaissons et les adolescentes ont été envoyées au lycée Marceau. »

Plongée dans l'histoire

L'association, elle, date d'un siècle plus tôt. Créée en mai 1868, elle fut reconnue d'utilité publique en 1873. Elle réalise aujourd'hui un important travail mémoriel. « Les albums de souvenirs que nous collectons et mettons en ligne sur le site, les recherches historiques approfondies, notamment sur les deux grandes guerres, et nos éclairages sur l'histoire de Marceau, d'Hélène-Boucher et, à travers eux, de la ville de Chartres, sont des axes essentiels de notre mission. »

L'association a notamment entrepris un immense travail d'inventaire des anciens élèves du lycée Marceau tombés pendant les deux conflits mondiaux. Parmi eux, Albert Lautman, philosophe des



Marie-Françoise Soulier, présidente de l'Association des anciens élèves et enseignants des lycées Marceau et Hélène Boucher

mathématiques, professeur et doctorant à Chartres de 1935 à 1939, et héros de la Résistance, mort fusillé en 1944. C'est l'association qui a proposé de donner son nom à l'amphithéâtre du lycée Marceau.

Le lycée compte enfin d'illustres anciens élèves comme le mathématicien Michel Chasles, l'explorateur Noël Ballay, ou Camille Chautemps, qui fut plusieurs fois président du Conseil sous la III^e République. Le père de Jacqueline de Romilly, Maxime David, pro-

fesseur de philosophie, et les ex-stars du petit écran Stéphane Collaro et Mireille Dumas ont également étudié dans ses murs.

De l'humanitaire au Bénin

Marie-Françoise et ses membres œuvrent par ailleurs pour créer du lien entre les anciens élèves et les actuels afin de faciliter notamment la recherche de stages. L'association mène aussi des réflexions sur les futurs besoins des élèves et vise à l'amélioration de leurs conditions de vie au lycée.

Ajoutons enfin qu'elle épaulé l'association chartraine Ma-Niocs, qui vient en aide aux enfants d'Alédjo, au centre-ouest du Bénin. Les fonds récoltés par le biais de diverses manifestations servent à construire des salles de classes et des toilettes sèches, à acheter des manuels scolaires ou encore à financer des prix qui récompensent les meilleurs élèves.

► Site internet:
www.chartresaelmarceau.com

La passion du patrimoine roulant

Le club Voitures anciennes de Beauce rassemble les amoureux du patrimoine mécanique d'antan, véritable outil de communication et témoignage d'une authentique nostalgie.



Partage et convivialité

Le club VAB organise chaque année plusieurs événements, comme la Traversée de Chartres. « *Le public était au rendez-vous en juin dernier, se réjouit James Lefièvre. On a dû s'adapter aux normes sanitaires mais tout le monde a joué le jeu. Nous organisons aussi des rallyes cartographiques, des promenades touristiques, des sorties patrimoine ainsi que des visites de sites culturels* ».

De mars à novembre, chaque deuxième dimanche du mois, les adhérents se réunissent sur le parking du centre Leclerc de Barjouville. Sollicité régulièrement pour des manifestations locales, « *le club est avant tout une bande de copains qui aime la mécanique, confie son président. Chacun a ses compétences et peut apporter un conseil, un coup de main, un outil, ou une pièce introuvable. Notre réservoir est quasiment inépuisable. Notre devoir est d'entretenir ce patrimoine et de le faire rouler* ». Une passion que le club VAB entend bien transmettre aux prochaines générations.

L'association, créée par Pierre Kindmann, est dirigée depuis 2005 par James Lefièvre, un ancien pilote de rallye amateur et grand compétiteur de rallye historique, qui a eu l'occasion de parcourir le monde avec sa Traction Citroën de 1955.

Le Club VAB compte 200 adhérents, qu'ils soient propriétaires ou non d'un véhicule ancien. Si certains vibrent pour une Porsche ou une mythique

Bugatti, d'autres sont attachés à leur modeste 2 CV. L'association compte également plusieurs sections thématiques dont l'une consacrée aux voitures américaines et l'autre aux deux-roues (vélomoteurs, bicyclettes...), avec pour doyenne une motocyclette Brillant de 1903. Au total, 500 véhicules sont répertoriés.

Mercedes 190 SL



Produit à 25 881 exemplaires de 1955 à 1963, ce coupé cabriolet fut plus spécialement destiné au marché américain. Parmi les stars qui ont craqué pour une 190 SL, on citera Grace Kelly, Gina Lollobrigida, Yul Brynner, Alfred Hitchcock, Françoise Sagan et le Beatles Ringo.

Le rêve exaucé de James Lefièvre

La Mercedes 190 SL gris métallisé présentée ici fait la fierté de James Lefièvre, président de l'association des Voitures anciennes de Beauce, qui l'apercevait étant enfant en se rendant au collège à vélo. « C'était en 1958 et j'étais déjà un passionné, se remémore-t-il. Je rêvais d'en posséder une. Son propriétaire, Jean Lorillard (futur patron du groupe du même nom), avait à l'époque une vingtaine d'années. »

À 27 ans, James Lefièvre était enseignant au collège Charles Péguy à Beaulieu quand il remarqua la Mercedes 190 SL beige clair d'un chef cuisinier

qui donnait des cours dans l'établissement. « Nous avons sympathisé et, lorsqu'il a mis en vente sa voiture, j'ai décidé de l'acheter. Il m'a alors révélé qu'il s'agissait de la Mercedes de Mme Lorillard... Par le plus pur des hasards, je venais d'acquérir la voiture qui avait enflammé mes rêves d'enfants ».

C'est à bord de cette voiture que James Lefièvre a épousé sa femme Michèle en 1980. « Nous fêterons nos quarante ans de mariage en novembre. La Mercedes est dans le même état, nous un peu moins » plaisante-t-il, « cette voiture, c'est notre vie » conclut Michèle Lefièvre.

James Lefièvre et Jean Lorillard se sont retrouvés il y a une dizaine d'années lors des Balades de Chartres. « Je lui ai raconté l'histoire et nous avons ensuite fait un tour dans la voiture, avec ses petits-enfants à bord. Plusieurs générations réunies dans une voiture historique, » sourit-il.



LUDOVIC MERCIER

la passion de l'ovalie

À la tête du C'Chartres Rugby depuis un an, Ludovic Mercier, ex-demi d'ouverture, a longtemps foulé les pelouses d'Europe, où son talent et sa persévérance ont forgé sa réputation. Portrait d'un baroudeur.

Natif d'Angoulême, Ludovic Mercier fait ses débuts en 1996 au club local avant de signer à Béziers puis à Aurillac. C'est sous le maillot aurillacois qu'il tape dans l'œil de Philippe Saint-André, alors entraîneur de Gloucester, qui l'attire dans le club anglais. *« J'aimais avoir le contrôle sur le terrain, manier le ballon. J'étais bien meilleur en attaque qu'en défense, analyse-t-il. Aller à Gloucester a été une révélation ».*

Le n°10 français remporte le championnat d'Angleterre en 2002. *« Le niveau était aussi élevé que le Top 14 aujourd'hui. J'ai connu l'amateurisme total puis le professionnalisme. Je suis passé de deux entraînements par semaine à quatre par jour. Je jouais tous les week-ends en championnat et en coupes d'Europe contre les plus grands: Jonny Wilkinson, Ronan O'Gara, les Samoans, les Tongiens. »*

Meilleur marqueur du Challenge européen

Après un retour au pays, à Grenoble et à Pau, Ludovic Mercier est retourné à Gloucester, où son nom est gravé dans les mémoires: il reste en effet le meilleur marqueur de l'histoire du club et du Challenge européen, la petite coupe d'Europe.

Sa renommée Outre-Manche n'a pourtant pas suffi à lui ouvrir les portes du XV de France. *« J'ai passé des tests mais le sélectionneur (NDLR Bernard Laporte) a fait ses choix, regrette-t-il. J'ai quand même été retenu en équipe de France A (la réserve du XV tricolore). J'étais considéré comme un expatrié plutôt que comme un joueur français ».*

Fin de carrière

Il poursuit sa route à Padoue en Italie, où il ajoute un titre de champion à son palmarès en 2011, puis à Aironi. La fin de carrière approchant, il devient entraîneur-joueur à Hyères-Carqueiranne, en Fédérale 2. *« Je voulais transmettre aux plus jeunes ce qu'on m'avait appris. Je donnais tout sur le terrain, malgré des douleurs aux hanches. Je marchais en béquilles la semaine et je venais jouer le week-end. Nous sommes montés en Fédérale 1. Mais le club connaissait des difficultés financières. J'ai attendu une proposition qui n'est jamais venue. Mon mental de fer m'a aidé à rebondir ».*

En tant qu'« ancien combattant », Ludovic Mercier a vécu la mutation de son sport. *« À mon époque, on jouait à l'intimidation. Il ne fallait pas rester dans les rucks si on ne voulait pas prendre un coup de genou. La*

vidéo n'existait pas. Aujourd'hui, les piliers courent comme des trois-quarts. Les staffs, eux, se sont épaissis. Avant, on n'avait pas de kiné. La pharmacie, c'était une éponge et un seau d'eau (rires) ».

Une vie de challenges

Ludovic Mercier voit dans son rôle d'entraîneur la continuité de celui de demi d'ouverture. *« Tu es le premier ciblé quand ça ne va pas. Mais on ne voit pas l'envers du décor, la charge de travail qu'ont un entraîneur et son staff ».*

Le coach a des principes: *« Je suis perfectionniste. Ma priorité est d'assurer le bon état d'esprit du groupe, de se donner les moyens de ses ambitions et d'inculquer le respect. Le rugby est un sport de combat, avec 90 % de mental et 10 % de technique... Ma vie est faite de challenges, confie-t-il. J'ai beaucoup bougé mais je ne suis pas pour autant un mercenaire. Mon seul regret? Ne pas avoir été champion de France ».*

Quand il n'est pas au bord des terrains, le Charentais aime profiter de sa famille et des greens de golf. *« Mais je suis un passionné de rugby. Je viens voir les jeunes le samedi, je me donne à 100 % pour le club ».*

CHARTRES FÊTE LES DIX ANS de son complexe Bernard Plaze

L'Association Squash et Badminton de Chartres célèbre le dixième anniversaire de son bâtiment, inauguré en octobre 2010. Petit état des lieux d'un club en pleine forme.

Le grand écrin ocre de 2000 m² du complexe Bernard Plaze, dans le quartier des Clos à l'angle des avenues d'Orléans et François-Mitterrand, est depuis dix ans l'ancre de l'Association squash et badminton de Chartres. Il abrite huit courts de squash et deux terrains de badminton. « Nous avons 450 licenciés squash, ainsi qu'une centaine pour le badminton, rien que pour la compétition, détaille Denis Bourret, directeur du club et éducateur. Au total, nous comptons 3000 adhérents, car 90 % de notre fonctionnement est lié à la pratique loisir ». Ce qui fait de l'ASB Chartres un des plus grands clubs de France.

« Le changement de bâtiment a fait l'effet d'un boum. L'afflux de nouveaux pratiquants a été immédiat, dit Denis Bourret. Aujourd'hui, la pratique du squash a évolué. Nos adhérents peuvent s'inscrire pour un certain nombre de créneaux horaires, qui ne sont pas perdus en cas de blessure. Si notre école de badminton est plus récente (2014), nous avons une forte demande. »



Un espoir du squash

La partie squash de l'ASB Chartres est organisée en cinq pôles: Loisir, compétition, école de squash, pôle entreprises et entraînements adultes. « Les enfants peuvent apprendre à manier la raquette dès l'âge de 3 ans. Si l'effort est le même pour les deux disciplines, l'échange est plus simple au squash qu'au badminton puisque le mur renvoie la balle. »

Labellisé centre d'entraînement régional, le club compte par ailleurs en son sein un grand espoir de la discipline en la personne de Mathias de la Colina. « Malgré une défaite en finale des récents championnats de France des moins de 13 ans organisés à Chartres, Mathias est le numéro un français de sa catégorie », se félicite Denis Bourret.

bar est inaccessible ».

C'est dans ce contexte compliqué que l'ASB Chartres souffle donc sa dixième bougie. « Pour marquer cet anniversaire dans ce magnifique bâtiment, on s'est contenté d'organiser un tournoi interne. Nous préférons attendre pour nous lancer dans de plus grosses animations ». Le confinement, lui, a été mis à profit pour réaliser des travaux: le sol et le sas d'entrée ont été refaits et délimités par des zones de couleur.

Handicapés et seniors

Pour le directeur, l'essentiel est de poursuivre le développement de l'ASB Chartres. « Une nouvelle application va être bientôt mise en service pour réserver les créneaux horaires. Nous souhaitons également travailler en coordination avec les autres clubs pour contribuer au développement du sport chartrain. » Avec une attention particulière pour les joueurs handicapés. « Nous voulons aider ces derniers à s'intégrer davantage. Les joueurs du troisième âge ont aussi leur place ».



Mathias de la Colina.

Une rentrée compliquée

Si la fréquentation du complexe est revenue à la normale, ces derniers mois ont été source d'inquiétude. « Après la réouverture en juillet, le mois d'août a été compliqué. Tout ce que nous organisons est fait dans le respect du protocole sanitaire. Les joueurs doivent arriver en tenue, le vestiaire est ouvert seulement le midi et limité à deux personnes, le masque est obligatoire dans l'enceinte et le

► Complexe squash et badminton de Chartres
12 avenue François-Mitterrand
www.asbchartres.fr
02 37 35 90 25





RETOUR EN IMAGES

Paris-Tours

Le dimanche 11 octobre, les coureurs du 114^e Paris-Tours s'élançaient de la place Châtelet, à Chartres, choisie comme ville départ par ASO pour la deuxième année consécutive. C'est le coureur danois Casper Pedersen (Team Sunweb) qui s'est imposé avenue de Grammont à Tours devant le Français Benoît Cosnefroy (AG2R-La Mondiale).

- ❶ L'équipe AG2R sur le podium de départ
- ❷ Petit tour dans le centre-ville avant de rejoindre le vrai départ à Morancez.
- ❸ Le départ place Châtelet

AGENDA SPORTS

Au fil des mois, vivez le sport chartrain en direct, en public, et sur **Chartres LIVE**

BASKET-BALL, NATIONALE 1 MASCULINE

C'CHARTRES BASKET MASCULIN/
AVIGNON-LE PONTET

Samedi 7 novembre, 20 h
Halle Jean-Cochet



RUGBY, FÉDÉRALE 2

C'CHARTRES RUGBY/Le HAVRE

Dimanche 8 novembre, 15 h
Stade des Bas-Bourgs



FOOTBALL, NATIONAL 2

C'CHARTRES FOOTBALL/
CHÂTEAUBRIAND

Mercredi 11 novembre, 18 h
Stade Jacques-Couvret

HANDBALL, LIDL STARLIGUE

C'CHARTRES MÉTROPOLE
HANDBALL/IVRY

Vendredi 13 novembre, 20 h
Halle Jean-Cochet

BASKET-BALL, NATIONALE 1 MASCULINE

C'CHARTRES BASKET MASCULIN/
SAINT-VALLIER

Samedi 14 novembre, 20 h
Halle Jean-Cochet



TENNIS DE TABLE, PRO B

C'CHARTRES TENNIS DE TABLE/
TOURS

Dimanche 15 novembre, 20 h
Complexe Roskopf



BASKET-BALL, LIGUE 2 FÉMININE

C'CHARTRES BASKET FÉMININ/
ANGERS

Samedi 21 novembre, 20 h
Halle Jean-Cochet



RUGBY, FÉDÉRALE 2

C'CHARTRES RUGBY/
GENNEVILLIERS

Dimanche 22 novembre, 15 h
Stade des Bas-Bourgs



VOLLEY-BALL, NATIONALE 2 MASCULINE

C'CHARTRES VOLLEY-BALL/
HÉROUVILLE

Dimanche 22 novembre, 15 h
Halle Jean-Cochet



HANDBALL, LIDL STARLIGUE

C'CHARTRES MÉTROPOLE
HANDBALL/AIX-EN-PROVENCE

Vendredi 27 novembre, 20 h
Halle Jean-Cochet

FOOTBALL, NATIONAL 2

C'CHARTRES FOOTBALL/
PLABENNEC

Samedi 28 novembre, 18 h
Stade Jacques-Couvret

Les rencontres, hormis le football et le cross-country, sont retransmises par Chartres live.

Calendrier sous réserve de la situation sanitaire et des reports imposés ou demandés par les clubs.



Retour en images

Journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives

Le vendredi 25 septembre, la ville de Chartres commémorait la Journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives ou assimilées qui ont servi la France lors de la guerre d'Algérie de 1954 à 1962. Cette cérémonie, qui s'est déroulée en présence notamment du maire, Jean-Pierre

Gorges, d'Élisabeth Fromont, 1^{re} adjointe, de Ladislas Vergne, adjoint à la Citoyenneté et à la Mémoire, de la préfète d'Eure-et-Loir, Madame Fadela Benrabia, et du député Guillaume Kasbarian, s'est achevée sur le *Chant des Africains*, interprété par l'Orchestre d'harmonie de Chartres.

► Prochaines cérémonies :

- dimanche 1^{er} novembre : Cérémonie du Souvenir français (à 17 h au Cimetière Saint-Chéron).
- Mercredi 11 novembre : Commémoration de la victoire et de la paix, jour de l'armistice et hommage à tous les Morts pour la France (à 18 h 30, butte des Charbonniers).

AGENDA

Chaque jour, des rendez-vous culturels pour tous les goûts.



Niels Arestrup dans Rouge

LSTÉY

EXPOSITIONS

LOUPY-ES-TU?

Jusqu'au 31 décembre
Bibliothèque Louis-Aragon
Forum de La Madeleine
Tél. 0237884520

LE PETIT CHAPERON ROUGE

Jusqu'au 12 décembre
Médiathèque l'Apostrophe
Tél. 0237234200

CHEMIN DES ARTS: ÉRIC BARI

Du 7 novembre au 20 décembre
Du mardi au dimanche de 14 h à
18 h. Les vendredis et samedis de
14 h à 19 h. Prieuré Saint-Vincent
Tel. 0237234143 ou 0237307820

CHEMIN DES ARTS: MARTINE BLANCHARD

Jusqu'au 6 décembre
Du mardi au dimanche
de 14 h à 18 h
Chapelle Saint-Éman
Tel. 0237234143 ou 0237356579

1940 EN EURE-ET-LOIR

Jusqu'au 29 janvier 2021
Du lundi au jeudi de 9 h à 17h30
Le vendredi de 9 h à 16 h
Archives départementales d'Eure-
et-Loir
Tél. 0237888220

PORTRAITS DE FEMMES D'EURE- ET-LOIR: ENTRE OMBRE ET LUMIÈRE

Jusqu'au 31 décembre
Médiathèque l'Apostrophe
Espace Patrimoine
Tél. 0237234200

Ô MOYEN ÂGE: LES MÉROVINGIENS EN PAYS CHARTRAIN

Jusqu'au 7 mars
Musée des Beaux-Arts
Tél. 0237904580

TRAIT POUR TRAIT

Du 14 au 29 novembre
Musée des Beaux-Arts
Tél. 0237904580

ANIMATIONS/VISITES

CHARTRES EN LUMIÈRES

Tous les soirs jusqu'au 3 janvier
De la tombée de la nuit à 22h30

RENCONTRES INTERNATIONALES DE MOSAÏQUE

Jusqu'au 8 novembre
Programme complet sur:
www.chartres-mosaïque-les3r.com

MÉLI-MÉLO D'HISTOIRE

Les mercredis 4, 18 et 25 novembre
de 16 h 30 à 16 h 45
Médiathèque l'Apostrophe
Tél. 0237234200

RENCONTRE ET DÉDICACE

Mes histoires de loup, avec
Philippe Jalbert
Samedi 7 novembre de 11 h à 13 h
Médiathèque l'Apostrophe
Tél. 0237234200

L'IMAGERIE POPULAIRE CHARTRAINE

Samedi 7 novembre à 16 h
Espace patrimoine de
l'Apostrophe
Inscription préalable au
0237234203

RENDEZ-VOUS DES CHINEURS

Dimanche 8 de 9 h à 18 h
Sur les boulevards
Place Billard

LA NUIT DU MUSÉE: MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Samedi 14 novembre
Ouverture jusqu'à minuit
Musée des Beaux-Arts
Tél. 0237904580

LA NUIT DU MUSÉE: MAISON PICASSIETTE

Samedi 14 novembre
De 20 h à minuit
Maison Picassiette
Tél. 0237341078

RONDE DES HISTOIRES

À petits petons
De 18 mois à 3 ans. Places limitées.
Samedi 14 novembre à 11 h
Bibliothèque Louis-Aragon
Inscription au 0237884520

L'AVEZ-VOUS LU?

Les bibliothécaires partagent leurs
coups de cœur lectures.

Samedi 14 novembre à 11 h
Auditorium de l'Apostrophe
Inscription au 0237884520

HISTOIRES DE LA CABANE: ANIMAUX DE TOUT POIL

Livres racontés aux enfants
Samedi 21 novembre de 11 h à
14 h 45
Espace jeunesse
Médiathèque l'Apostrophe
Inscription au 0237884520

ATELIER NUMÉRIQUE

Pépites d'appis
À partir de 5 ans. Places limitées
Samedi 28 novembre à 11 h (1h)
Bibliothèque Louis-Aragon
Inscription au 0237884520.

ATELIER ENQUÊTE D'INFO

Samedi 28 novembre à 14 h 30
(1h30)
Espace multimédia de
l'Apostrophe
Inscription au 0237884520

LES RENCONTRES DU LÉGENDAIRE

Samedi 21 et dimanche
22 novembre
Programmation sur
www.lelegendaire.fr
Tél. 0695787593

VISITE DES COULISSES DE L'ODYSSÉE

Organisée par Chartres
Rénov'Habitat
Samedi 28 novembre
de 10 h à 12 h
L'Odyssée.
Inscription: 0237234000

VISITE DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Samedi 28 novembre
de 14 h 30 à 16 h 30
Rendez-vous à Chartres Tourisme
Tél. 0237182626

SPECTACLE/THÉÂTRE

LE SYNDROME DE LA VIE EN ROSE

Mardi 3 novembre à 20h30
Théâtre de Chartres
Tél. 0237234279

TÊTE DE GONDOLE

Du jeudi 5 au samedi 14 novembre
Les jeudis, vendredis et samedis
à 21 h

Le samedi à 17 h
Théâtre Portail Sud
Réservations au 0237363306

LES ÉLUCUBRATIONS D'UN HOMME SOUDAIN FRAPPÉ PAR LA GRÂCE

Vendredi 6 novembre à 20 h 30
Théâtre de Chartres
Tél. 0237234279

SUR LES CHANTIERS DE L'ÉTERNITÉ

Du vendredi 5 au samedi
7 novembre à 20 h 30
Théâtre de Poche
Réservations au 0237330210

LES CLAVECINS DE CHARTRES: TRAVELING SONG

Dimanche 8 novembre à 17 h 30
Musée des Beaux-Arts
Informations et réservation
Tél. 0626903378

MEAULNES (ET NOUS L'AVONS SI PEU ÉTÉ)

Mardi 10 novembre à 20 h 30
Théâtre de Chartres
Tél. 0237234279

ROUGE

Vendredi 13 novembre à 20 h 30
Grande salle
Théâtre de Chartres
Tél. 0237234279

FACTEURS CHEVAUX

Vendredi 13 novembre à 20 h 30
Théâtre du Seuil
Tél. 0237368930

ADORABLE – CONFESSION D'UN ADO REPENTI

Festival Top In Humour
Samedi 14 novembre à 20 h 30
Salle Doussineau
Informations: www.topin humour.fr
Tél. 0607162483

LA VIE DE GALILÉE

Mardi 17 et mercredi 18 novembre
à 20 h 30
Grande salle. Théâtre de Chartres
Tél. 0237234279

BRAHMS: SONATES ET TRIO

Jeudi 19 novembre à 20 h
Musée des Beaux-Arts
Réservations: 0236673070

LES CONTES DE LA RUCHE:**SECRETS D'ABEILLE**

Spectacle de contes à partir de 4
ans

Samedi 21 novembre de 14 h 30 à
15 h 45

Auditorium de l'Apostrophe
Inscription au 0237884520

ON A CASSÉ LES DENTS DU LOUP

Spectacle de contes à partir
de 8 ans. Samedi 21 novembre de
15 h 30 à 15 h 45. Auditorium
de l'Apostrophe
Inscription au 0237884520

VOIX DES ARBRES: MYTHES ET LÉGENDES ARBORICOLES

Spectacle de contes à partir de 7
ans. Dimanche 22 novembre
de 14 h 30 à 15 h 30
Auditorium de l'Apostrophe
Inscription au 0237884520

À REBrousSE-POIL

Spectacle de contes à partir de 5
ans. Dimanche 22 novembre de
16 h 30 à 17 h 15
Auditorium de l'Apostrophe
Inscription au 0237884520

CONTE D'AMOUR

Mardi 24 et mercredi 25 novembre
à 19 h 30

Jeudi 26 novembre
à 14 h 30 et 19 h 30

Samedi 28 novembre
à 19 h 30

Théâtre de Chartres
Petite salle
Tél. 0237234279

L'HEUREUX STRATAGÈME

Vendredi 27 novembre à 20 h 30

Théâtre de Chartres
Tél. 0237234279

ROUGE CERISE

Samedi 28 novembre à 20 h 30
Dimanche 29 à 16 h 30
Salle Doussineau
Réservation:
www.theatredulabyrinthe.com

CONFÉRENCES/CINÉMA**L'INVASION PRUSSienne DE 1870 EN EURE-ET-LOIR**

Conférence par Alain Loison
Vendredi 27 novembre
de 17 h 30 à 19 h

Auditorium de l'Apostrophe
Inscription au 0237884520

QUAND ON PARLE DU LOUP

Conférence par Jacques Baillon
Samedi 28 novembre
de 15 h 30 à 17 h 30

Auditorium de l'Apostrophe
Inscription au 0237884520

ADMINISTRER UNE PETITE VILLE AU DÉBUT DE LA GUERRE DE CENT ANS

Vendredi 6 novembre
de 17 h 30 à 19 h
Médiathèque l'Apostrophe
Tél. 0237234200

CINÉMA KOMUNISTO

Film Ciné-Clap
Mardi 10 novembre à 20 h 30
Médiathèque l'Apostrophe
Tél. 0237282887

MARCHE AVEC LES LOUPS

Samedi 14 novembre
à de 15 h 30 à 17 h
Médiathèque l'Apostrophe
Tél. 0237282887

CINÉ-CULTE: LES CAMARADES

Jeudi 19 novembre à 20 h
Cinéma Les Enfants du paradis
Tél. 0237282887

JEUDIS DU MUSÉES: UNE CATHÉDRALE QUI RENAÎT DE SES CENDRES

Conférence par la Société
archéologique d'Eure-et-Loir
Jeudi 19 novembre à 18 h
Musée des Beaux-Arts

LES EX-VOTO DU PETIT CHAPERON ROUGE

Conférence par Martine Lafon
Samedi 21 novembre
à de 16 h 30 à 17 h 30
Médiathèque l'Apostrophe
Tél. 0237282887

VILAINES BÊTES ! BÊTES NOIRES ET BÊTES ROUSSES, CROYANCES ET FANTASME

Samedi 21 novembre à 14 h 30
Chartres Tourisme
Tél. 0237182626

Conférences sur la cathédrale

Le service Accueil-visite continue à accompagner les approfondissements et éclairages nouveaux sur la cathédrale.

Des conférences accessibles à tous ceux qui veulent en savoir plus.

CYCLE « UNE CATHÉDRALE INSOUPÇONNÉE »

Pour qui sait s'arrêter devant cet immense livre ouvert, tout a un sens. L'architecture qui poursuit les modèles rêvés, hérités de la Bible, les éléments inspirés de la nature (comme les animaux) qui ouvrent un prodigieux monde des symboles, les gestes et les expressions des personnages qui trahissent leur disposition d'âme, les détails que l'on continue d'y découvrir... de nombreuses surprises.

Les dictons et expressions

Pleurer comme une Madeleine, un compte d'apothicaire... À la découverte des expressions et des mots issus de l'univers de la Bible et du Moyen Âge. **Dimanche 15 et mardi 17 novembre à 14 h 30**

Les costumes du Moyen Âge à la Renaissance

Défilé de mode dans la cathédrale: des braies des bergers au touret des comtesses, venez découvrir les collections haute couture et prêt-à-porter dans les sculptures et les vitraux du Moyen Âge à la Renaissance. **Dimanche 22 et mardi 24 novembre à 14 h 30**

La cathédrale et les hérésies

Réforme de l'Église et croisade contre les hérésies

(cathares et autres courants dissidents): au-delà de la théologie, Chartres témoigne de la réalité politico-religieuse de son époque.

Dimanche 29 novembre à 14 h 30

► Service Accueil-visites
Sur réservation au
02 37 21 75 02

ou visites.cathedrale@

Tarifs: une conférence: 8 €.

Le cycle: 30 €



Éric Bari, autoportrait pluriel

Exposé au Prieuré Saint-Vincent dans le cadre du Chemin des arts, Éric Bari affirme son engagement de peintre figuratif du XXI^e siècle à travers différentes techniques d'expression.



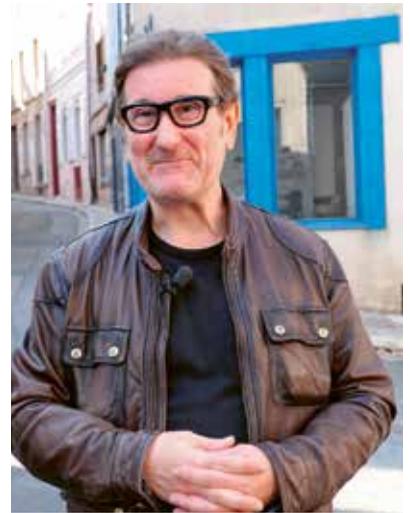
Eric Bari sort diplômé de l'École nationale des Arts-appliqués Duperré en 1983. Dans la foulée, il suit des cours de fresque traditionnelle à l'École des Beaux-Arts de Paris et décroche plusieurs prix, à la Fondation Taylor et la Fondation de France notamment. « Je peins depuis que je suis petit. J'ai toujours cherché à être plus performant. Si j'ai passé des concours nationaux, c'est pour obtenir la reconnaissance de mes pairs. J'ai derrière moi plusieurs centaines d'années de peinture et d'art. Je fais partie d'une grande histoire, dessinée par mes pairs ».

Dans sa quête de repères, Eric Bari est nommé peintre officiel des Armées: de l'Armée de Terre d'abord en 2001, puis, quatre ans plus tard, de la Marine, de l'Air et de l'Espace. « *Ces distinctions m'aident à avancer parce que ce sont des repères connus* ».

Peinture sur iPhone

Eric Bari exprime sa sensibilité à travers le style intemporel de sa peinture figurative. « *J'aime l'anatomie, le corps humain et la petite musique d'un paysage*, dit-il. *Elle est éphémère et différente en fonction de chacun.* » Il expose dans des galeries parisiennes, en province mais aussi à l'étranger et accumule les distinctions prestigieuses, comme le Prix du Lions club, une médaille de bronze puis d'or au Salon de la Marine ou le prix du ministre de la Défense.

Avec son « *exposition autoportrait* » du Prieuré Saint-Vincent, il se positionne comme peintre figuratif du XXI^e siècle. À côté de ses toiles « *traditionnelles* », il présente des œuvres réalisées avec différentes techniques comme le dessin, la gravure



ou... la peinture sur iPhone. « *Je ne veux pas aboutir à un résultat convenu, connu dès le départ.* » C'est dans cette pluralité que réside toute la force de cette exposition, qui clôt l'édition 2020 du Chemin des arts.

► Du 7 novembre
au 20 décembre
Du mardi au dimanche
de 14 h à 18 h
Les vendredis et samedis
de 14 h à 19 h.
Prieuré Saint-Vincent
Tél. 02 37 23 41 43
ou 02 37 30 78 20

Des lycéens exposent au musée

Dans le cadre de la Nuit européenne des musées, le samedi 14 novembre, le musée des Beaux-Arts présente le projet artistique mené par deux classes de lycées chartains sur le thème du portrait.



Un portrait d'Angiolina, élève du lycée Marceau, mis en regard de l'œuvre de Jean Guérin *Walter Shaw endormi*

Inscrite dans le cadre de la Nuit européenne des musées, l'opération « La classe, l'œuvre » associe les créations d'une classe à une œuvre ou un objet patrimonial conservé dans l'un des musées de France. Les œuvres choisies par les musées et les équipes pédagogiques sont le point de départ d'une appropriation, puis d'une interprétation de la part des élèves, les classes participantes choisissant la forme d'expression qu'elles souhaitent adopter. Le résultat sera présenté lors de la Nuit des musées, exceptionnellement organisée cette année le samedi 14 novembre, au lieu du traditionnel troisième week-end de mai.

Trait portrait

À Chartres, la Direction des affaires culturelles a collaboré cette année avec le lycée Fulbert, à l'initiative du projet, et le lycée Marceau sur une exposition intitulée « *Trait portrait* ».

Neuf élèves de la classe de terminale arts plastiques du lycée Marceau ont ainsi réalisé une série de portraits photographiques, que les élèves de 1^{er} histoire de l'art de Fulbert ont mis en regard avec neuf portraits issus des collections du musée des Beaux-Arts. Ces derniers ont également conçu la scénographie, rédigé les textes des panneaux descriptifs et créé l'affiche de l'exposition.

Les visiteurs pourront par ailleurs en profiter pour découvrir en nocturne les expositions permanentes et temporaires du musée des Beaux-Arts, ouvert jusqu'à minuit. Ils auront aussi accès à la maison Picassiette, mise en valeur par les équipes de Chartres en lumières. Visites de 20 h jusqu'à minuit.

- Trait pour trait
Du 14 novembre au
29 novembre
Musée des Beaux-Arts
- Maison Picassiette
22, rue du Repos.
Visite de 20 h à minuit

Objet du mois

Masque miniature de Garancières-en-Beauce

Ce masque trouvé par un cantonnier, M. Renard, sur un chantier de la commune de Garancières-en-Beauce, fut acheté par le musée de Chartres à son découvreur en 1863. Il représente en miniature un visage imberbe à la chevelure ondulante réalisé vraisemblablement par moulage du bronze à la cire perdue suivi d'un polissage soigné. Sous les cils marqués d'un trait, les yeux sont percés et il est possible qu'ils aient contenu des pupilles en pâte de verre aujourd'hui disparues. Le nez proéminent est relié à la bouche inexpressive par un sillon labial bien visible. Deux orifices dans le cou permettaient sa fixation à un support.

Ce type de masque date de la fin de l'âge du fer, au premier siècle de notre ère. Sa figuration, s'éloignant des canons de l'art celtique d'une représentation plus symbolique, devient réaliste sous l'influence du répertoire des conquérants venus de

Rome. A-t-il eu un usage votif, comme peut le laisser à penser la découverte d'autres masques du même type dans des sanctuaires ou décoratif, ornant un support en bois, un meuble ou un char? Sa singularité ne permet pas de l'affirmer.

Ce masque fut montré dans de nombreuses expositions historiques ou consacrées à l'art celtique: Exposition universelle de 1867; « *Pérennité de l'art gaulois* » (Paris, 1955); « *L'art dans l'occident romain* » (musée du Louvre, 1963); « *L'art celtique en Gaule* » (musées nationaux, 1983-84).



Masque miniature de Garancières-en-Beauce

Gaule, I^{er} siècle après J.-C.
Bronze, H 11 cm X larg. 6,5 X ép. 3,2 cm
Achat 1863, Inv. 10201

L'Homme et la nature au cœur d'un week-end légendaire

Le temps d'un week-end, les samedi 21 et dimanche 22 novembre, les rencontres du Légendaire investiront plusieurs lieux emblématiques de la ville pour faire à nouveau de Chartres la capitale du conte et de l'imaginaire.



Pierre-Olivier Bannwarth et ses Contes de la ruche © Marc Lec'Hvien

rouge, visiter une exposition et écouter des histoires de loups.

Des séances de dédicaces sont également prévues au salon du livre qui se tiendra tout le week-end au COMPA. La célèbre conteuse Catherine Zarcate, figure emblématique du Renouveau du Conte, racontera le samedi soir à l'Hôtellerie Saint-Yves un récit de tradition juive, merveilleux et symbolique. Les rencontres du Légendaire se clôtureront par une joute où les conteurs rivaliseront de talent oratoire afin d'illustrer un thème avec leurs histoires.

Le tout dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Que ce soit au Conservatoire départemental de l'agriculture (COMPA), à l'Hôtellerie Saint-Yves, à la médiathèque L'Apostrophe ou à la bibliothèque Aragon, ils seront une vingtaine de conteurs, auteurs, journalistes, illustrateurs à animer les festivités lors de lectures-concerts, tables rondes, visites contées et expositions dédicaces autour du thème « L'Homme

et la Nature et... la nature de l'Homme! ».

Vous pourrez à cette occasion assister à des spectacles comme *Les Gardiens de la terre* ou *Les Contes de la ruche*, à des tables rondes consacrées au message des peuples racines, animées par Noëlle Bréham et par l'équipe de la revue *Natives, des peuples et des racines* et à une conférence sur *Le Petit chaperon*

► Les Rencontres du Légendaire

Samedi 21 et dimanche
22 novembre
Retrouvez toute
la programmation
du festival sur lelegendaire.fr.
06 95 78 75 93
Accueil dans la limite
des places disponibles
Prévente en ligne
(www.chartres-tourisme.com) et à C'Chartres
Tourisme,
8, rue de la Poissonnerie

The blue note legend

Art Blakey et les Messengers

Le vendredi 6 novembre à la salle Doussineau Art Blakey et les Messengers feront revivre les grandes heures du mythique label Blue Note Records, fondé en 1939 à New York. Ils reprendront notamment les plus fameux arrangements d'Art Blakey et les Jazz Messengers, connus pour leur musique authentique, énergique, enracinée dans le blues et la musique africaine et soigneusement arrangée. Un monument du jazz et de la musique noire américaine du milieu des années 1950. Au programme, des reprises d'Art



Blakey, Horace Silver, Lee Morgan, Joe Henderson et autres légendes de Blue Note...

Avec
Camille Poupat (saxophone alto)
Christophe Beuzer (saxophone ténor)
Patrick Hoarau (trompette)
Antoine Delaunay (piano)
Nicolas Pfeiffer (contrebasse)
David Georgelet (batterie)

Vendredi 6 novembre à 20 h 30
Salle Doussineau

► Tarifs: 10 € et 6 €
Réservations: 02 36 67 30 70

Brahms : Sonates et trio



Le jeudi 19 novembre au musée des Beaux-Arts, Cécile De Hann (violoncelle), Pierre Pénisson (piano) et Sophie Cerf (alto) interprètent trois œuvres de Johannes Brahms.

Trio pour Alto violoncelle et piano op. 114

À propos de ce trio à la tonalité plutôt sombre, qui inclue des aspects romantiques et introspectifs, Eusebius Mandyczewski, disciple et ami de Brahms, écrivit: « *c'est comme si les instruments étaient amoureux les uns des autres* ».

Sonate pour violoncelle et piano op. 38

Le caractère profondément lyrique du premier mouvement, auquel succèdent un allegretto/trio plein de charme et de grâce, puis un final fugué très intense, en font une œuvre

d'une grande expressivité, à la fois forte, douce, poétique et désespérée.

Sonate pour alto (ou clarinette) et piano N° 1 op. 120

Les deux sonates pour clarinette ou alto op. 120 sont les dernières œuvres de musique de chambre de Brahms. C'est avec le même clarinetiste, son inspirateur Richard Mühlfeld, que le compositeur au piano en assura la création en novembre 1894.

Jeudi 19 novembre à 20 h
Au musée des Beaux-Arts

► Tarifs: 10 € et 6 €
Réservations: 02 36 67 30 70

Les rendez-vous des bibliothécaires

Ce qu'ils ont vu, lu, écouté et testé... pour vous

Histoires racontées, conseils de lecture, ateliers multimédias, rendez-vous du patrimoine ou siestes musicales se poursuivent dans le respect des consignes en vigueur.



Histoires de la cabane **ANIMAUX DE TOUT POIL**

À partir de 4 ans. Places limitées. Inscriptions à l'espace Jeunesse à partir du mercredi 21 octobre.

Samedi 21 novembre à 11 h, à l'auditorium de l'Apostrophe.

Atelier numérique **PÉPITES D'APPLIS**

Découverte d'applications sur tablettes numériques en lien avec la littérature de jeunesse.

À partir de 5 ans. Durée 1h. Inscription au 02 37 88 45 20. Samedi 28 novembre à 11 h, à la bibliothèque Louis-Aragon.

À l'espace Multimédia

Les ateliers reprennent le samedi après-midi et des initiations individuelles pour débutants (découvrir l'environnement d'un ordinateur, créer une boîte mail, premiers pas sur Internet ...), peuvent être organisées le samedi matin à la demande.

Atelier **ENQUÊTE D'INFO**

Devenez enquêteurs le temps de cet atelier afin de déterminer le taux de fiabilité d'une information sur Internet. Durée: 1h30. Places limitées.

Inscription préalable au 02 37 23 42 07.

En parallèle: présentation de l'exposition «Histoires de fausses nouvelles». Samedi 28 novembre à 14 h 30, à l'espace Multimédia de l'Apostrophe.

Côté littérature

Découverte **L'AVEZ-VOUS LU?**

Les bibliothécaires partagent leurs coups de cœur lectures. Samedi 14 novembre, 11 h, à l'auditorium de l'Apostrophe.

Pour les amateurs d'histoire locale

Rendez-vous du patrimoine **L'IMAGERIE POPULAIRE CHARTRAIN**

L'image à un sou: essor et apogée d'un art populaire à Chartres parmi les documents issus des collections de la médiathèque. Places limitées.

Inscription préalable au 02 37 23 42 03. Samedi 7 novembre à 16 h, à l'espace Patrimoine de l'Apostrophe.

La médiathèque l'Apostrophe est ouverte les dimanches après-midi de 14 h à 18 h et de septembre à juin.

Vos rendez-vous réguliers côté jeunesse

Livres racontés aux enfants **MÉLI-MÉLO D'HISTOIRES**

À partir de 3 ans. Les mercredis 4, 18 et 25 novembre, de 16 h 30 à 16 h 45, à l'espace Musique et cinéma de l'Apostrophe.

Ronde des histoires **À PETITS PETONS**

De 18 mois à 3 ans. Places limitées. Inscription au 02 37 88 45 20. Samedi 14 novembre à 11 h, à la bibliothèque Louis-Aragon.



LE PROGRAMME DE NOVEMBRE



**Mardi 3 novembre
à 20h30**

Au cinéma
Les Enfants du Paradis

L'ENFANT RÊVÉ

De Raphaël Jacoulot
(France, 2020, 1h47)

Avec Jalil Lespert, Louise Bourgoin et Mélanie Doutey.

Depuis l'enfance, François a consacré sa vie au bois. Celui des arbres des forêts du Jura, qu'il connaît mieux que personne. Il dirige la scierie familiale avec sa femme Noémie, et tous deux rêvent d'avoir un enfant sans y parvenir. C'est alors que François rencontre Patricia, qui vient de s'installer dans la région. Commence une liaison passionnelle. Très vite, Patricia tombe enceinte. François vacille...

La projection sera suivie d'une rencontre avec le réalisateur Raphaël Jacoulot.

Tarif réduit avec la carte Ciné-Clap.



**Mardi 10 novembre
à 20h30**

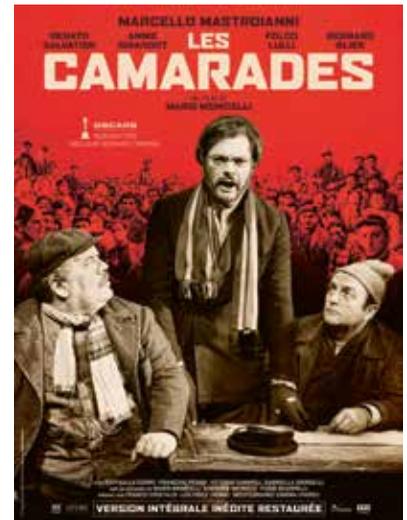
À la médiathèque
L'Apostrophe

CINEMA KOMUNISTO

Documentaire de Mila Turajlic
(Serbie 1h41, 2013, vostf)

Leka Konstantinovic fut pendant trente-deux ans le projectionniste personnel de Josip Broz Tito, président à vie de la République de Yougoslavie. Avec des réalisateurs, des vedettes et des chefs de studios yougoslaves, et l'appui d'images d'archives inédites, il raconte comment Tito (1892-1980) a utilisé l'industrie cinématographique pour recréer l'histoire d'un pays qui n'était peut-être lui-même qu'une fiction.

Instructif, drôle et émouvant.



Judi 19 novembre à 20 h
Au cinéma

Les Enfants du Paradis

LES CAMARADES

De Mario Monicelli
(Italie, 1963, 2h10, vostf)

Avec Marcello Mastroianni, Renato Salvatori et Bernard Blier.

A la fin du XIX^e siècle, dans une usine textile de Turin. Après un énième accident dû aux cadences de travail infernales, trois ouvriers entrent en conflit avec le contremaître. Pour protester, ils décident que tous partiront une heure plus tôt ce soir-là. L'action n'est pas du goût des patrons, qui profitent de l'inexpérience de ces hommes simples pour les berner. Les sanctions tombent. Fraîchement débarqué de Gênes, un instituteur militant socialiste pousse alors les ouvriers à s'organiser...

Un chef-d'œuvre méconnu.

Séance ciné-culte. Tarif réduit avec la carte Ciné-Clap.

THÉÂTRE DE CHARTRES

SYNDROME DE LA VIE EN ROSE

Mardi 3 novembre à 20 h 30

 Danse
Compagnie Éponyme
Chorégraphe: Karine Vayssettes
Grande salle

Cinq fruits et légumes par jour, du bio, du local, du frais, du vitaminé, sans oublier les fibres. Pas de gras, pas d'alcool, pas de drogues. Faire 10 000 pas par jour, du vélo, du yoga, des abdos... Des diktats de la pensée positive, les danseuses-comédiennes de la compagnie Éponyme tirent une chorégraphie à la fois belle et drôle, qui évoque la façon dont le bien-être s'est transformé en dogme.

LES ÉLUCBRATIONS D'UN HOMME SOUDAIN FRAPPÉ PAR LA GRÂCE

Vendredi 6 novembre à 20 h 30

 Théâtre
Avec Édouard Baer.
Mise en scène d'Isabelle Nanty et Édouard Baer
Grande salle

L'histoire d'un homme qui fait un pas de côté et qui se demande s'il doit faire marche arrière ou au contraire larguer les amarres pour toujours. Au cours de ce moment suspendu, il se prend à imaginer d'autres vies, de grands destins. Il se rêve Casanova,



© Pascal Chantier

Les élucubrations d'un homme soudain frappé par la grâce

Bukowski, Thomas Bernhard, Romain Gary... Qu'auraient-ils fait à sa place? Et moi, si j'étais moi, je ferais quoi?

MEAULNES (ET NOUS L'AVONS ÉTÉ SI PEU)

Mardi 10 novembre à 20 h 30

 Théâtre
De Nicolas Laurent.
Grande salle

Librement adapté du classique d'Alain Fournier *Le Grand Meaulnes*, le spectacle de Nicolas Laurent fait entendre la voix du récit romanesque tout en se demandant quels échos cette histoire peut-elle éveiller en nous? Comment blouses d'écoliers, carrioles et ombrelles peuvent-ils toucher des adolescents d'aujourd'hui?

ROUGE

Vendredi 13 novembre à 20 h 30.

 Théâtre
Avec Niels Arestrup et Alexis Moncorgé
De John Logan.
Mise en scène de Jérémie Lippmann
Grande salle

New-York, fin des années 1950. Aux prises avec une importante commande de fresques murales pour un célèbre restaurant, le peintre Mark Rothko doit aussi composer avec son jeune assistant qui ose remettre en question ses grandes théories sur l'art, jusqu'à l'accuser d'hypocrisie et de compromission mercantile. Une joute verbale passionnée s'engage entre les deux hommes.



La vie de Galilée



L'Heureux stratagème



Conte d'amour

LA VIE DE GALILÉE

**Mardi 17 novembre et
mercredi 18 novembre
à 20 h 30**

Théâtre

Avec *Philippe Torreton*.
Texte de *Bertolt Brecht*
Mise en scène de *Claudia
Stavisky*
Grande salle

Au début du XVII^e siècle, le grand mathématicien, physicien et astrologue italien Galilée braque un télescope vers les astres, déplace la terre, abolit le ciel, cherche et trouve les preuves qui réduisent à néant les sphères de cristal où Aristote et Ptolémée avaient enfermé le monde.

L'Inquisition lui fera abjurer ses théories.

UMLAUT BIG BAND

Samedi 21 novembre à 20 h 30

Jazz

Grande Salle
COMPLET

Constitué de quatorze musiciens, le Umlaut Big Band explore entre autre le répertoire historique «swing» des big bands des années 1920 à 1940.

CONTE D'AMOUR

**Mardi 24 et mercredi
25 novembre à 19 h 30**

**Jeudi 26 novembre à 14 h 30
et 19 h 30**

Samedi 28 novembre à 19 h 30

Théâtre

Compagnie *Rosa M*
Texte, conception et mise en
scène: *Thomas Gaubiac*
Petit théâtre

Il était une fois, une grosse dame qui ne sentait pas bon et vivait recluse dans sa petite maison, attendant que la vie finisse enfin. Jusqu'au jour un garçon timide vint sonner à sa porte. On ne sait pas pourquoi mais il revint et revint encore...

L'HEUREUX STRATAGÈME

**Vendredi 27 novembre
à 20 h 30**

Théâtre

Avec *Éric Elmosnino*
et *Sylvie Testud*.
Texte de *Marivaux*
Grande salle

Quelque part en France, au cours des Années Folles, la Comtesse s'éprend d'un beau chevalier gascon. Ce coup de foudre partagé n'est du goût ni de Dorante ni de la Marquise, leurs amants respectifs. Lesquels vont échafauder un stratagème cruel pour les récupérer, sous le regard des valets, qui cherchent le sens de cette course à l'amour effrénée.

TOUTE L'ACTU DES THÉÂTRES

THÉÂTRE EN PIÈCES

► Théâtre de Poche
Abbaye Saint-Brice,
2, rue Georges-Brassens.
Réservation indispensable
au 0237330210
ou par mail:
theatre-en-pieces@
wanadoo.fr
www.theatre-en-pieces.fr
Tarifs: 15 € et 11 €

SUR LES CHANTIERS DE L'ÉTERNITÉ

Théâtre
De Mathieu Genet
Mise en scène: Audrey Bonnet
**Judi 5, vendredi 6 et samedi
7 novembre à 20 h 30**



© Almain

« Conte drôle et poétique, *Sur les chantiers de l'éternité* est aussi une réflexion autour de l'acte de création, dit son auteur, Mathieu Genet. À travers ce récit simple et ludique, j'espère donc partager des questions autour de ce désir qui nous anime tous et nous pousse à inventer, jouer, peindre, cuisiner, jardiner, surprendre nos proches... Venir créer le spectacle au Théâtre de Poche, lieu que je connais bien et où beaucoup de gens me sont familiers, sera particulièrement favorable pour trouver cet équilibre fragile entre la légèreté de l'histoire et toutes les complexités des questions qu'elle soulève. Car en terrain connu, on est toujours plus en confiance mais aussi, encore plus exigeant. J'ai hâte de partager ce travail avec vous et espère que vous serez nombreux à venir le découvrir. »

RICHARD III

Théâtre
De Carmelo Bene, d'après William Shakespeare. Mise en scène et scénographie: Emmanuel Ray
Avec Fabien Moïny.
Judi 3 décembre à 20 h 30



© Victor Tonelli

Après l'annulation en mars de la représentation prévue à la Salle Doussineau, *Richard III* est repris au Théâtre de Poche dans une forme plus légère mais tout aussi forte.

« C'est un pari fou qu'Emmanuel Ray a tenté avec *Richard III*... et qu'il a réussi. (...) Cette pièce est sans doute la plus extrême qu'Emmanuel Ray ait montée. Il a poussé les curseurs à fond. La performance de Fabien Moïny, mi-Raspoutine, mi-Jack Nicholson dans *The Shining*, fait serrer la gorge des spectateurs un brin secoués par ce voyage au bout de l'enfer. Sans espoir de rédemption. »
L'Écho Républicain.

FACTEURS CHEVAUX

Duo folk alpin

Vendredi 13 novembre à 20 h 30

Largement salué par la presse nationale, le duo Sammy Decoster-Fabien Guidollet façonne des textes-contes qui convient les esprits de la forêt ou les légendes des montagnes. À l'image de l'illustre Facteur Cheval, Sammy et Fabien se font maçons d'édifices fragiles, triturent une glaise musicale faite d'argile harmonieuse pour en faire un palais idéal. Facteurs chevaux propose une chevauchée lancinante et intemporelle au contact de la nature et de l'humain, tour à tour grandiose ou inquiétante.

Leur nouvel album, Chante-Nuit, est empreint d'une soif d'apesanteur, fuyant l'immobilisme, la boue et les rancœurs, pour mettre en



valeur l'imagination, la danse et finalement susciter l'espoir.

Un voyage hors des chemins balisés!

« *L'évidence de moments sidérants* » (Télérama – ffff)

« *Une dimension mystique* » (Rock & Folk)

THÉÂTRE DU SEUIL

► Renseignements
07 64 27 93 47
Réservations :
theatreduseuil.com
ou info.theatreduseuil@gmail.com
Tarifs : 20 et 15 €

TÊTE DE GONDOLE

Comédie de Jean-Christophe Barc. Avec Dominique Bastien et Jean-Christophe Barc.

Du jeudi 5 au samedi

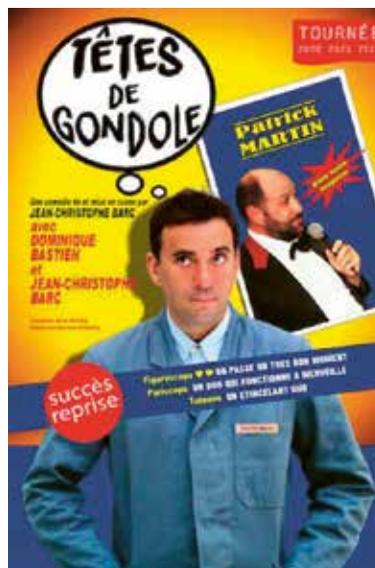
14 novembre

Les jeudis, vendredis et samedi à 21 h et le samedi à 17 h

Comment s'en sortir dans la vie avec une mauvaise étoile? La rencontre explosive d'un ancien présentateur télé aigri, reconverti en animateur de supermarché, et d'un manutentionnaire tatillon et buté que la vie n'a pas épargné. Lequel des deux sera le plus apte à s'en sortir dans la vie en reparant du bas de l'échelle?

« *Un grand éclat de rire!* » (Pariscope)

« *On passe un très bon moment.* » (Figaroscope)



THÉÂTRE PORTAIL SUD

► THÉÂTRE PORTAIL SUD
Réservation :
02 37 36 33 06
et theatreportailsud.com
Tarifs : 13 et 17 €

Le Théâtre du Labyrinthe fête ses 10 ans

Après une décennie passée à développer et animer ses ateliers de comédie, Gwenaëlle Anglade, directrice du Théâtre du Labyrinthe, aimerait remonter sur les planches.



| Gwenaëlle Anglade (à droite) pendant les répétitions de *Rouge Cerise*

En quête d'une autre qualité de vie, Gwenaëlle Anglade a quitté en 2010 un appartement de la région parisienne devenu trop petit avec deux enfants en bas âge pour commencer une nouvelle aventure à Chartres. « *J'étais comédienne et je faisais du doublage. Mais je voulais*

construire quelque chose ». C'est avec un happening organisé dans son jardin qu'elle fait pour la première fois parler d'elle. « *J'avais invité des amis artistes, peintres, danseurs, chanteurs. Bernard-Pierre Donnadieu était même venu faire une lecture* ». Restait à se faire une place dans le paysage culturel chartrain avec son

Théâtre du Labyrinthe. D'années en années, elle a développé des ateliers de comédie pour atteindre le nombre de onze l'an dernier.

Thèmes de société

« *J'ai 60 élèves à Chartres, des enfants, à partir de 8 ans, des ados et des adultes. On com-*

« mence à travailler en impro à partir d'une thématique, d'un fil conducteur. Puis, petit à petit, des personnages apparaissent et le canevas prend forme. J'ai une idée précise de ce que je veux mais je laisse la place à l'imprévu. Je me nourris de ce que fait l'élève. Je tiens aussi à ce que chacun des comédiens ait quelque chose de consistant à jouer. Le théâtre est là pour capter l'air du temps, dit par ailleurs Gwenaëlle. Les thèmes de société que j'aborde dans mes spectacles ont pour but d'inciter le public à s'interroger. Même quand je raconte des petites histoires avec les enfants, il y a toujours au fond, des petits messages à passer aux parents... »

Violences conjugales

Parallèlement aux ateliers, elle travaille depuis l'an dernier pour le ministère de la Justice en participant à des « stages de responsabilisation pour la prévention et la lutte contre les violences au sein du couple ». « C'est un de mes élèves, employé du ministère, qui m'a parlé de ces stages. L'idée d'associer le théâtre à une cause tellement importante m'a convaincue d'accepter. La première journée, j'observe des hommes condamnés pour violence conjugale échanger avec d'autres intervenants, juristes et psychologue. Je prends des notes et je les retranscris le soir sous forme de saynètes que je leur fais jouer le lendemain.

« Le but est de leur faire prendre conscience de leur comportement et d'ébranler leurs idées très arrêtées sur la place de la femme dans le couple. »



Redevenir comédienne

Gwenaëlle veut poursuivre cette passionnante expérience. Elle souhaiterait aussi reprendre sa carrière de comédienne, mise de côté depuis dix ans. Pour ne plus être étiquetée simplement prof de théâtre et être reconnue en tant que compagne. « Comme l'écriture des spectacles que je monte avec mes élèves me prend aussi beaucoup de temps et d'énergie, j'ai décidé de réduire un peu mes ateliers. J'ouvre une session de coaching personnalisé pour la prise de parole en public et

« j'aimerais monter un spectacle à deux ou trois comédiens professionnels à Chartres pour aller ensuite le jouer ailleurs. Et pourquoi pas écrire un scénario de cinéma ! »

► Fin novembre, Gwenaëlle Anglade reprendra à la salle Doussineau un spectacle créé en 2017, *Rouge cerise*, avec une masterclass constituée d'élèves avec lesquels elle a déjà travaillé. Un cocktail de comédie romantique et de conte de fées déjanté où elle met notamment en scène « un roi, des princesses à caser, une marâtre, un prince à marier... toute une petite cour qui s'agite et trame, foment, manigance, pour arriver à des fins éminemment personnelles ».

► *Rouge cerise*
Samedi 28 novembre à 20h30 et dimanche 29 novembre à 16h30 à la salle Doussineau
Tarifs: 14€ et 11€
Réservation: www.theatredulabyrinth.com

Roman Doduik

ADOrable, confession d'un ado repent

Annulée en juin pour cause de Coronavirus, la 19^e édition du Festival Top In Humour aura finalement lieu du 14 au 21 novembre. L'occasion de découvrir à Chartres le jeune Roman Doduik.



Star de Tik Tok, Roman Doduik, 22 ans et un physique d'ado, appartient à cette fameuse génération Z qui se nourrit exclusivement de tacos et de kebabs, vit en colocation avec ses parents et efface son historique internet trois fois par jour! Déjà trop vieux pour faire des chorées sur Instagram mais encore trop jeune pour envisager une vie de couple qui dépasserait la semaine, Roman balance tout sur les tourments de la maturité et sur les secrets les mieux gardés des ados dans ce deuxième one-man-show sans aucun tabou, qui oscille sans cesse entre férocité et tendresse. Il y dresse le portrait sans tabou d'un adolescent qui pourrait bien être le vôtre: exaspérant, bourré de certitudes mais toujours... ADOrable!

► Roman Doduik
Samedi 14 novembre
à 20h30
Salle Doussineau
Informations-réservations:
www.topin humour.fr
Tél. 06 07 16 24 83
Tarif: 15 € et 10 €

1940 en Eure-et-Loir : chaos, soumission et refus

Jusqu'au 29 janvier 2021, les Archives départementales font revivre les sombres heures de l'année 1940 en Eure-et-Loir.



Archives départementales (côte: 5 Num 15 015)

Il y a quatre-vingts ans, en juin 1940, l'Eure-et-Loir subissait l'invasion de l'armée allemande. Après avoir vécu l'exode des populations du nord du pays, enduré plusieurs vagues de bombardements et parfois des combats et escarmouches

entre soldats français, coloniaux, et allemands, les Euréliens assistèrent impuissants à la mise en place de l'Occupation, à la réduction drastique de leurs libertés et à la détérioration de leurs conditions de vie.

Pourtant, dès 1940, des personnalités comme Jean Moulin, alors préfet d'Eure-et-Loir, ou des anonymes rejetèrent l'idée de la défaite et s'opposèrent à l'Allemagne nazie. À travers une riche sélection de documents originaux, panneaux explicatifs et contenus multimédia, À travers l'exposition « 1940 en Eure-et-Loir: chaos, soumission et refus », ouverte depuis le 19 octobre, les Archives départementales reviennent sur les événements tragiques et parfois méconnus qui ont marqué les débuts de la Deuxième Guerre mondiale dans le département.

► Informations pratiques

Du lundi au jeudi de 9 h à 17 h 30

Le vendredi de 9 h à 16 h

Archives départementales d'Eure-et-Loir, esplanade Martial-Taugourdeau, pont de Mainvilliers

Renseignements au 02 37 88 82 20

www.archives28.fr

Entrée libre et gratuite

► Des visites guidées,

associées ou non à des parties du jeu Réseaux sur le thème de la résistance, sont proposées. Réservation obligatoire, les mercredis (17 h 30-19 h 30) ou vendredis (16 h-18 h) à partir du 4 novembre. Attention, les places sont limitées.





Une photo, une histoire

La place des Épars en version allemande

La convention d'armistice arrosait à l'Allemagne nazie la possibilité d'exercer en zone occupée « tous les droits de la puissance occupante », avec l'aval du gouvernement français. Après avoir assuré leur protection, les Allemands imposent leur suprématie sur le terrain à travers la mise en place du bilinguisme dans les actes administratifs, les affiches ou encore les panneaux de signalisation. Sur ceux de gauche, on peut lire : « Parking interdit aux camions » ; « Pour les blindés, permission seulement sur le bord extérieur cimenté de la place » ; « Parking pour camions derrière la Poste ».

Photo prise en 1941 par un opérateur radio allemand, Franz Oswald Vladimir, comte de Munster, avec un Leica IIIa (le premier appareil photo reporter à 1/1000s de temps de pose) sur pellicule Agfachrome, qui venait juste d'être mise au point par la firme Agfa.

Guillaume Soa

Du hip-hop au roman historique

Après s'être fait connaître depuis une quinzaine d'années en tant qu'auteur-interprète au sein du collectif 3par3, Guillaume Soa s'est lancé dans la grande aventure de l'écriture avec *Le Mystère de l'apocalypse*, un premier roman en forme de foisonnant thriller historique.



Chartrain de naissance, Guillaume Soa est tombé dans le hip-hop pendant son adolescence en région parisienne. En 2006, son premier CD, *Quatre saisons*, est salué par les professionnels. La même année, il crée le collectif artistique 3par3. Avec *Je m'élève*, son deuxième album aux sonorités riches et colorées sorti en 2016, il prend ses distances avec le rap. Le voilà aujourd'hui écrivain.

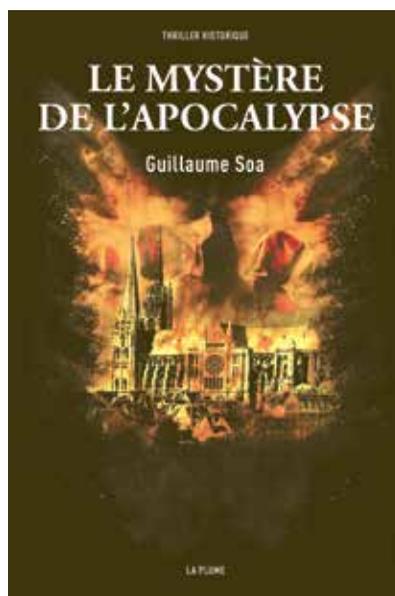
«Je n'étais pas un grand lecteur jusqu'au jour où je me suis passionné pour un roman historique de Steve Berry, *Le Temple de Jérusalem*, une sorte de chasse au trésor où les faits historiques se mélangent à la fiction. J'ai en outre trouvé très intéressant que l'auteur nous informe à la fin du livre de ce qui était historiquement vrai et de ce qui relevait de la fiction. Un principe que j'ai repris dans le mien». C'est le best-seller de Steve Berry, paru en France en 2013, qui a déclenché son désir de romancier.

Soif d'apprendre

Dans *Le Mystère de l'apocalypse*, on évolue entre aujourd'hui, avec la quête d'un lycéen chartrain orphelin qui mène une quête périlleuse à la recherche de ses racines, et le Moyen Âge (de la fin du X^e siècle au début du XI^e), où l'on croise des personnages historiques comme le pape Urbain II, Geoffrey de Lèves, Yves de Chartres et Foulques de Chartres, deux érudits formés à l'école de Fulbert, et une

poignée de nobles embarqués pour la première croisade. Un périple sanglant jusqu'à Jérusalem, via Constantinople, Edesse et Antioche.

«*Quand on s'intéresse à l'histoire de Chartres, on est obligé de s'intéresser à l'histoire de la cathédrale et quand on s'intéresse à la cathédrale, on s'intéresse au christianisme, etc. Mes*



recherches m'ont fait comprendre à quel point Chartres était une ville importante à la fin du XI^e siècle. L'évêque Yves de Chartres a été un acteur majeur dans la résolution de la querelle des Investitures, qui opposa la papauté et le Saint-Empire. Foulques de Chartres, lui, est l'auteur des seules sources historiques dont on dispose sur la première croisade. Elles m'ont beaucoup servi pour mon roman. »

Une suite en route

Guillaume ne cache pas sa satisfaction d'avoir réussi à mener l'aventure de ce premier roman jusqu'à son terme. «*On a besoin de contraintes pour repousser nos limites de créativité. La mienne c'est l'Histoire. J'arrange mon scénario en fonction des événements historiques. Ce qui m'intéresse c'est de résoudre les problèmes de narration qu'ils me posent. Il faut forcément de la fiction pour lier tout ça et capter l'attention du lecteur.* »

Alors que son « bébé » vient de sortir en librairie, le Chartrain songe déjà à lui donner un petit frère. «*La méthode est en place. J'aurai aussi moins d'incertitudes que pour le premier.*» Cette suite aura encore pour cadre la capitale de la Beauce et le Moyen Âge. «*On y fera aussi une incursion dans la Deuxième Guerre mondiale, parce qu'à Chartres il y a deux monuments: la cathédrale et Jean Moulin.* Il n'en dira pas plus.

► *Le Mystère de l'apocalypse* (Édité par La Plume)
18 €. 300 pages.
En vente sur le site de l'auteur guillaumesoa.fr et dans les librairies chartraines

Il y a 150 ans, occupation prussienne de Chartres (21 octobre 1870-16 mars 1871)

II. OCCUPANTS ET OCCUPÉS, 6 MOIS AU JOUR LE JOUR

« Je revins donc hier d'Artenay à Chartres. [...] Le convoi des prisonniers français, un millier d'hommes environ, était arrivé ce jour de Janville, et ils avaient été entassés sur la place. Les Chartrains étaient accourus. Les prisonniers avaient rompu les rangs. [...]. On fit parcourir les trottoirs par des uhlands pour rétablir l'ordre. » (Hans Wachenhusen, le 5 décembre 1870).

Administration française et allemande

Le soir du 21 octobre 1870, ne pouvant administrer une ville occupée, le préfet Labiche part pour Nogent-le-Rotrou et confie l'interim à Praneuf, nommé conseiller de préfecture le 18.

Le maire Delacroix, élu représentant à l'Assemblée nationale le 8 février 1871, vote la paix le 1^{er} mars. Aux élections municipales du 30 avril, il conserve son siège, et son 1^{er} adjoint, Bonnard.

Commandement militaire

Trois commandants de place allemands succèdent au colo-

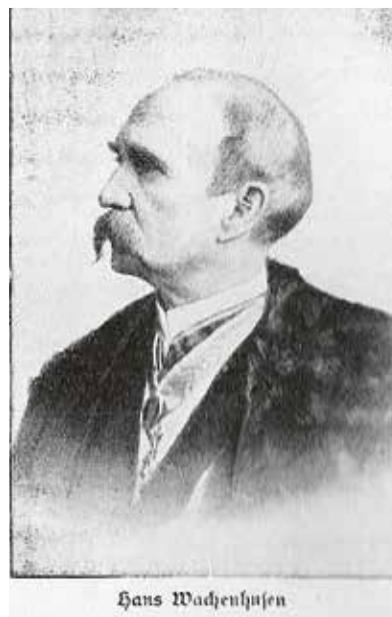
nel français Duval: le colonel Heiduck, logé chez Bonnard, le capitaine de cavalerie Brix, installé à l'Hôtel de France, et un officier de dragons. Leur aide de camp, Wittmer, fils d'un banquier de Francfort, a été employé dans une banque parisienne avant la guerre. Les commandants d'étapes occupent l'office d'un notaire du boulevard Chasles, du 11 janvier au 10 mars 1871.

Heiduck est qualifié de « *bourreau chargé de dompter les villes nouvellement conquises* ». Brix menace de brûler la ville si les Chartrains distribuent argent, tabac et pain aux prisonniers. Le 1^{er} janvier 1871, le général de Tresckow informe le maire qu'il interdit de sortir et entrer en ville sans laisser-passer et de pénétrer dans les bois: tout contrevenant sera conduit au commandant de place ou fusillé sur place.

Administration civile

Nostiz Wallwitz, conseiller privé des Finances de Saxe, nommé commissaire de l'administration civile le 18 janvier, déclare le 27:

« [...] Appelé à diriger l'adminis-



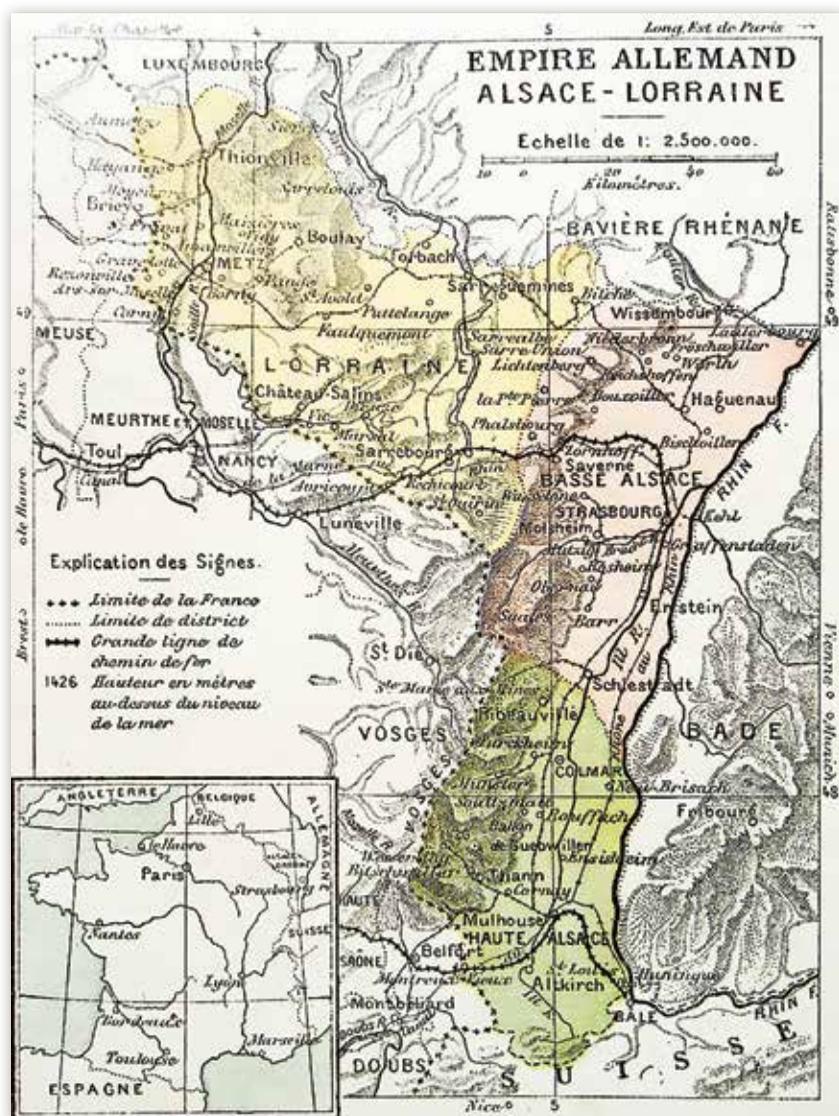
Hans Wachenhusen

Hans Wachenhusen, correspondant de guerre pour la Gazette de Cologne en 1870-1871. Cologne.

tration civile des départements de Seine-et-Oise, Oise, Somme, Seine-Inférieure, Eure-et-Loir et Loiret, [...] occupés par les troupes allemandes [...], j'ai le ferme espoir que je ne me verrai point forcé de recourir à des moyens que je n'emploierais qu'à regret. »

Préfecture

Du 22 au 28 janvier 1871, après la proclamation de l'Empire allemand à Versailles le 18, et la démission de Labiche, la



Empire allemand, Alsace-Lorraine.

préfecture est germanisée. Le 22 un préfet allemand est nommé, Camille Winter, qui a passé quelques années à Paris à la Banque de France. Il signe le 26 janvier son premier Recueil administratif : « [...] Je prie les citoyens de me prêter un concours loyal et sincère. Toutes les autorités administratives et municipales qui ne se montreront pas hostiles seront maintenues dans leurs fonctions et toutes les lois françaises, tant que

l'état de guerre n'en réclame pas la suspension, restent en vigueur. »

Le 28, le magistrat Berlepsch est nommé sous-préfet; Gutman et Ernst, employés aux ministères de l'Intérieur et des Affaires étrangères badois, sont nommés secrétaire général et chef de bureau-archiviste.

Fonctions d'une ville occupée

Loger

Albert Person explique: « Les fourriers écrivirent sur les portes de chaque maison, à la craie, suivant les apparences: 20 mann, 10 mann, 50 mann, 3 mann. On nous donna un colonel, un capitaine adjudant-major, un chirurgien et une dizaine de mann. »

Les Allemands utilisant Chartres comme base de raids vers les lieux où opère l'Armée de la Loire, les Chartains croient parfois leurs hôtes partis, alors qu'ils sont en opération. Les régiments rejoignent le front Ouest au fur et à mesure des victoires à l'Est, et prennent leurs quartiers à Chartres ou y font étape, au gré des rotations.

Nourrir

Le 26 octobre l'intendance allemande déclare prendre en charge les réquisitions, la Ville fait l'avance, mais apprend le 5 novembre qu'elle sera payée en thalers. Le maire contracte un premier emprunt de 300 000 F, porté à 500 000 le 25 novembre, à 700 000 début décembre, à un million le 22 puis à 1 200 000 et enfin à 1 500 000 F.

Soigner

Deux jours après l'occupation de la ville, malades et blessés allemands envahissent l'aile sud de l'Hôtel-Dieu. En décembre, un millier de blessés français et autant de blessés prussiens arrivent à Chartres:

Albert Person voit la ville se remplir d'ambulances: « les Français à l'Hôtel-Dieu, à Saint-Brice, à l'École normale, au Théâtre, à Notre-Dame, à la Prison, aux Séminaires et dans les couvents; les Prussiens à l'Hôtel-Dieu, à la Gare, au Collège, à Saint-Ferdinand, à Saint-André... ».

Et il faut séparer Prussiens protestants et Bavaurois catholiques...

Place des Épars, décor de l'occupation

Dès le 22 octobre, les Chartrains viennent discuter au pied de la statue de Marceau ou devant le Café de France. Les officiers, « lustrés, pommadés comme des écuyers du cirque » adoptent l'Hôtel de France, le Grand Hôtel du Duc de Chartres, Le Grand Monarque: « Il en sortait sans cesse, guindés, fiers, superbes, orgueilleux, l'air vainqueur enfin », soupire Caillot.

Et de s'effaroucher: « A la Préfecture les noces ne cessèrent pas; le duc de Mecklembourg, de retour de Versailles, avait sans cesse à sa table un nombreux état-major, et des gourmandines étaient invitées à des punchs dans la soirée... ».

L'enfer de Hans Wachenhusen, 5 décembre 1870

« Chartres. Quatre semaines dans des régions complète-



Soldats prussiens.

ment épuisées, les huit derniers jours dans des bourgs et des villages où il n'y avait absolument plus rien à extorquer, où à chaque seuil on nous opposait le cri d'épouvante: – Du tout, du tout, du tout. – Nix Brot, nix Fleisch! – Les jours de la

bataille de Loigny et d'Artenay, j'ai vécu de mauvaise saucisse et de cognac par 8 à 10 degrés en-dessous de zéro, trottant de ci, de là, à travers le vent du nord et les tourbillons de neige dont le ciel nous affligeait. ».



Proclamation de l'Empire allemand à Versailles, dans la galerie des glaces, le 18 janvier 1871.



Grand Hôtel du Duc de Chartres.



Salon hôtel de France place des Épars.

Le paradis de Carl von Bülow, 30 décembre 1870

Chartres. « 8 h : lever! Quel ravissement! On boit tranquillement son café devant le feu de la cheminée. [...]. 9 h, je sors et je fais faire l'exercice à ma compagnie [...]. 12 h, déjeuner

chez M. Hangeon. 1 h, le plus souvent, parade, promenade sur le boulevard etc. [...] L'après-midi, de 3 à 4 h encore service. Puis à la maison, lecture et correspondance. 6 h, dîner avec M. Hangeon et beaucoup de politique (il est orléaniste). 8 h et demie ou 9 h, au lit! »

► Juliette Clément

Directrice de Publication de la Société archéologique d'Eure-et-Loir
Sources: AM Chartres, Arch. dioc., Fonds SAEL, BMC, Médiathèque L'Apostrophe.
À suivre III. « Prix et sortie d'occupation, construction d'une mémoire collective. »

COMPTE RENDU SUCCINCT DU 15 OCTOBRE 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean-Pierre GORGES, Maire

DÉSIGNE Mme Dominique DUTARTRE Secrétaire de séance,

Étaient présents: M. Patrick AUDAT, M. Jean-Michel BAZIN, Mme Sophie BEUREL, M. Guillaume BONNET, M. Jean-François BRIDET, Mme Virginie CHAUVEL, Mme Brigitte COTTEREAU, Mme Geneviève CRESSAN, M. Yves CUZIN, Mme Karine DORANGE, Mme Dominique DUTARTRE, M. Jean-Maurice DUVAL, Mme Emmanuelle FERRAND, Mme Elisabeth FROMONT, M. Gaël GARREAU, M. Patrick GEROUDET, Mme Sophie GORET, M. Jean-Pierre GORGES, M. Daniel GUERET, M. Quentin GUILLEMAIN, Mme Maria JEBLI-CHEDEVILLE, Mme Laurence JOLY, M. Laurent LHUILLERY, M. Richard LIZUREY, Mme Lucie M'FADDEL, Mme Jacqueline MARRE, M. Franck MASSELUS, M. Olivier MAUPU, Mme Isabelle MESSNARD, Mme Martine MOKHTAR, M. Jean-François PLAZE, M. Boris PROVOST, M. José ROLO, M. Fabien STANDAERT, Mme Agnès VENTURA, M. Ladislav VERGNE, Mme Isabelle VINCENT.

Étaient représentés: Mme Céline DEVENDER par pouvoir à M. Franck MASSELUS, M. Alain CONTREPOIS par pouvoir à M. Patrick GEROUDET.

ADMINISTRATION GENERALE

1 S.P.L. Chartres Tourisme - Désignation des représentants - Modification

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 9 abstentions

RAPPORTE la délibération n°CM2020-097 en date du 15 juin 2020.

DÉCIDE A L'UNANIMITÉ de procéder

au vote à mains levées à l'élection du représentant de la ville au sein de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration de la SPL « *C'Chartres Tourisme* »;

ACTE la candidature de M. Patrick GEROUDET.

PROCÈDE à l'élection du représentant de la ville au sein de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration de la SPL « *C'Chartres Tourisme* ».

Nombre de votants: 39

Suffrages exprimés: 30

EST DÉCLARE élu, M. Patrick GEROUDET, ayant obtenu 30 voix, pour siéger au sein de l'Assemblée Générale de la SPL « *C'Chartres Tourisme* » et du Conseil d'Administration de la SPL « *C'Chartres Tourisme* »;

À L'UNANIMITÉ, 9 abstentions:

AUTORISE le représentant de la ville ainsi désigné:

- À accepter toutes fonctions dans l'exercice de la représentation qui pourraient être leur être confiées au sein de la SPL par le Conseil d'administration ou son Président; à percevoir à ce titre une rémunération annuelle nette qui ne pourra excéder 1800 €.

APPROUVE la convention relative à la réception par télétransmission des informations, des avis, des convocations et des documents afférents pour les assemblées des actionnaires de la SPL « *C'Chartres Tourisme* »;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les documents afférents.

FINANCES ET PROSPECTIVE

2 APPROLYS CENTR'ACHATS - Désignation d'un représentant

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de procéder au vote à mains levées à la désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant de la Ville de Chartres à l'Assemblée Générale au sein du GIP APPROLYS CENTR'ACHATS. Ces derniers sont autorisés, le cas échéant, à exercer les fonctions d'Administrateur au sein du Conseil d'Administration du GIP.

ACTE les candidatures de M. CUZIN Yves, titulaire, et de M. MASSELUS Franck, suppléant.

PROCÈDE à l'élection d'un titulaire et d'un suppléant pour siéger à l'Assemblée Générale au sein du GIP APPROLYS CENTR'ACHATS

Nombre de votants: 39 Suffrages exprimés: 30

SONT DÉCLARES élus, M. CUZIN Yves, titulaire, et M. MASSELUS Franck, suppléant, ayant chacun obtenu 30 voix, pour siéger à l'Assemblée Générale au sein du GIP APPROLYS CENTR'ACHATS.

3 Décision modificative n° 2 - budget 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions

APPROUVE la décision modificative n° 2 du budget 2020.

4 Redevance d'investissement relative au Pôle Administratif - Avenant 1 à la convention n° 2

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 33 voix pour, 3 voix contre, 2 abs-

tentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE l'avenant n°1 proposé afin de prévoir le versement au bénéfice de la ville de Chartres de +1 M€ en 2020 (au total 3,50 M€ avec la convention n° 2);

AUTORISE le Maire de Chartres ou son représentant à signer l'avenant n°1 de cette convention n° 2 et les documents éventuellement liés.

5 CONCESSION D'AMÉNAGEMENT PÔLE GARE - ANNULATION DÉLIBÉRATION - AVANCE DE TRÉSORERIE

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

RAPPORTE la délibération n° CM2019/229 du 14 novembre 2019; ANNULE la convention d'avance de trésorerie;

AUTORISE le Maire ou son représentant de signer les actes correspondants.

6 Concession d'aménagement de la ZAC Courtille - avance de trésorerie

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE la convention d'avance de trésorerie de 1500000 € à la SPL Chartres Aménagement dans le cadre de la concession « ZAC Courtille »;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée et les actes liés.

7 Concession d'aménagement de la ZAC Roseraie - avance de trésorerie

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 32 voix pour, 4 voix contre, 1 abstention, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE la convention d'avance

de trésorerie de 2500000 M€ à la SPL Chartres Aménagement dans le cadre de la concession « La Roseraie »;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ci-jointe et les actes liés.

8 Accord-cadre relatif à la fourniture de consommables techniques, audiovisuels, scéniques et scénographiques - Autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'accord-cadre suivant:

Désignation

Fourniture de consommables techniques, audiovisuels, scéniques et scénographiques

Entreprise retenue

SLV AUVISYS
21 Avenue Gustave Eiffel 28630 GELLAINVILLE

Montant

Accord cadre sans minimum ni maximum

Montant estimatif de 440000 € HT sur toute la durée de l'accord cadre

9 Accord cadre relatif à l'acquisition et location d'équipements audiovisuels et scéniques, avec

ou sans mise en œuvre, destinés aux animations, spectacles et présentations audiovisuelles-Autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'accord-cadre suivant:

Désignation

Lot n°1: Acquisition des équipements audiovisuels et scéniques,

avec ou sans mise en œuvre, destinés aux animations, spectacles et présentations audiovisuelles organisés par la ville de Chartres et la Communauté d'Agglomération de Chartres Métropole

Entreprise retenue

SLV AUVISYS
21 Avenue Gustave Eiffel
28630 GELLAINVILLE

Montant

Accord-cadre sans montant minimum ni maximum

Pour un montant estimatif de 2334000,00 € HT sur toute la durée de l'accord cadre

Désignation

Lot n° 2: Location d'équipements audiovisuels et scéniques, avec ou sans mise en œuvre, destinés aux animations, spectacles et présentations audiovisuelles organisés par la Ville de Chartres et Chartres Métropole

Entreprise retenue

A.R.T.S
21 Avenue Gustave Eiffel
28630 GELLAINVILLE

Montant

Accord-cadre sans montant minimum ni maximum

Pour un montant estimatif de 667000,00 € HT sur toute la durée de l'accord cadre

10 Accord-cadre pour la mise en œuvre d'une application citoyenne pour la Ville de Chartres - autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'accord-cadre suivant:

Désignation

Création et mise en œuvre d'une application citoyenne pour la Ville de Chartres

Entreprise retenue

Société SOGETREL
143 Avenue de Verdun
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

Montant

Accord-cadre à bons de commande sans minimum et sans maximum

Montant estimatif pour la durée de l'accord-cadre: 47400 € HT

11 Groupement de commandes pour l'entretien des espaces verts et naturels de Ville de Chartres, de son CCAS, de l'Agglomération de Chartres Métropole, de la SPL Chartres Aménagement et de la SEM Chartres Développements Immobiliers - reconduction

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la reconduction de la convention de groupement de commande pour l'entretien des espaces verts et naturels de la Ville de Chartres, de son CCAS, de Chartres Métropole, de la SPL Chartres Aménagements, et, de la SEM Chartres Développements Immobiliers.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

12 28 rue du Repos - Acquisition d'un bien bâti

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE l'acquisition d'une maison d'habitation mitoyenne et d'un garage cadastrés section BS n° 444 (291 m²), situés 28 rue du Repos à Chartres, auprès des Consorts BAR (ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer), au prix de 131000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

13 15 rue du Bourgneuf - acquisition de parcelles

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en

avoir délibéré, à l'unanimité

RAPPORTE la délibération n° CM2017/321 du 20 décembre 2017.

APPROUVE l'acquisition des parcelles situées 15 rue du Bourgneuf à Chartres, cadastrées section CZ n° 252 d'une superficie de 578 m², CZ n° 249 d'une superficie de 3418 m² et CZ n° 251 d'une superficie de 364 m², auprès du groupe Interpromotion ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer, au prix de 147000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

14 Formation au maniement des armes des agents de Police Municipale

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

DÉCIDE de recourir à un intervenant extérieur pour dispenser la formation obligatoire aux agents de la Police Municipale intitulée « *Bâtons et Techniques Professionnelles d'Intervention* »,

FIXE la vacation pour 3 heures de formation, sur la base d'un forfait brut de:

- 70 euros par agent de police municipale à former, pour un groupe de 7 à 8 agents,

- 80 euros par agent de police municipale à former, pour un groupe de 5 à 6 agents,

- 90 euros par agent de police municipale à former, pour un groupe de 1 à 4 agents.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dispositif.

15 Modification du tableau des emplois

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE la modification du ta-

bleau des emplois, tenant compte de:

- La création d'un poste d'inspecteur de salubrité, responsable du Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS), relevant du cadre d'emplois des Techniciens territoriaux (catégorie B).

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les actes nécessaires au recrutement de cet inspecteur de salubrité et, en cas de recherche infructueuse de candidat fonctionnaire, proposer un engagement par voie contractuelle en application de l'article 3-2 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale

16 Frais de garde d'enfants pour les membres du Conseil Municipal

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE le remboursement des frais de garde d'enfants pour les membres du Conseil Municipal

FIXE le montant horaire brut à la valeur du salaire minimum de croissance, soit 10.15 € au 01 janvier 2020

SERVICES À LA POPULATION

17 Déplacement d'Isabelle VINCENT et Maria JEBLI-CHEDEVILLE à Evora au Portugal - Alliance des Villes Euro-Méditerranéennes de Culture - Conseil d'Administration

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE la prise en charge des frais réels engagés par Mesdames Isabelle VINCENT Adjoint au Maire en charge de la Culture et Maria JEBLI-CHEDEVILLE Adjoint au Maire en charge de la Démarche Eco-Ville pour leur déplacement à Evo-

ra au Portugal du 21 au 24 octobre 2020 pour participer à l'Assemblée Générale de l'Alliance de Villes Euro-Méditerranéennes de Culture.

AUTORISE le déplacement de Mesdames Isabelle VINCENT et Maria JEBLI-CHEDEVILLE à Evora au Portugal pour participer à l'Assemblée Générale de l'Alliance de Villes Euro-Méditerranéennes de Culture.

AUTORISE le Maire à signer tous les actes y afférent.

18 Commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la lutte contre la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle - Désignation d'un représentant

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de procéder au vote à mains levées à la désignation du représentant de la ville de Chartres pour siéger à la commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la lutte contre la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle.

ACTE la candidature de Mme Martine MOKHTAR.

PROCÈDE à l'élection du représentant de la ville de Chartres pour siéger à la commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la lutte contre la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle.

Nombre de votants: 39

Suffrages exprimés: 31

EST DECLARÉE élue, Mme Martine MOKHTAR, ayant obtenu 31 voix, pour siéger à la commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la lutte contre la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle.

19 Formation BAFA 2021 - Convention avec la ligue de l'enseignement,

Fédération des Oeuvres Laïques

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE la convention entre la ligue de l'Enseignement, Fédération des Œuvres Laïques d'Eure et Loir et la Ville de Chartres pour la formation BAFA 2021 destinée aux jeunes dès 17 ans.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée et tout document y afférent.

20 Association Commune Libre du Village de Saint Brice - Report subvention 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE l'utilisation, sur l'exercice 2021, de la subvention d'un montant de 50 000 € initialement allouée à l'association « COMMUNE LIBRE DU VILLAGE DE SAINT BRICE » en 2020, pour l'organisation en 2021 du marché de la Paulée et de la fête des vendanges, qui ont dû être annulés en raison de la pandémie de la Covid-19.

PRECISE que si les manifestations 2021 n'avaient pas lieu conformément aux échanges avec l'association, la subvention versée en 2020 devra être intégralement remboursée.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

Aménagement et Grands projets

21 Concession d'aménagement ZAC des Hauts-Saumons - avenant n° 6

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 33 voix pour, 6 voix contre

APPROUVE l'avenant n° 6 et ses annexes au traité de concession d'aménagement confié à la SPL Chartres Aménagement dans le

cadre de la ZAC des Hauts-Saumons.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer ledit avenant et tous les actes y afférents.

22 Transfert de compétence documents d'urbanisme

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

DÉCIDE de s'opposer au transfert de la compétence plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale à la Communauté d'agglomération Chartres métropole au 1^{er} janvier 2021, tel que prévu par l'article 136-II de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 dite loi ALUR.

CHARGE M. le Maire ou son représentant de notifier la présente délibération à M. le Président de Chartres métropole.

**Le Maire,
Jean Pierre GORGES**

Chartres écologie lance sa newsletter

Vous avez sans doute été très surpris de l'absence de tribune des élus de Chartres écologie dans le précédent *Votre Ville*. Contrairement à ce qui y était écrit, notre tribune a bien été transmise à temps. Parce que la liberté d'expression vacille face à cette majorité municipale et que la censure est inacceptable, nous vous proposons un nouveau moyen de communication.

Inscrivez-vous sur chartres-ecologie.fr et recevez votre newsletter mensuelle par mail.

Infos locales, analyses et enquêtes. Alors que la dette chartreuse se creuse, le maire et ses adjoints s'enrichissent. Nous vous révélerons bientôt tout sur l'argent du pouvoir local. Vous n'êtes pas au bout de vos surprises...

Des chantiers permanents, sans cohérence

La très grande majorité des projets engagés depuis 15 ans ou plus a comme objectif de conquérir de nouveaux terrains pour construire toujours plus. La technique est bien rodée. La Ville prend l'initiative d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) sur des terres agricoles qu'elle acquiert afin de les urbaniser. La conduite d'opération est confiée à Chartres Aménagement, satellite de la Ville et de l'Agglomération. Ces terres sont revendues ensuite à des opérateurs souvent privés.

Un exemple probant est la ZAC du Plateau Nord-Est (280 ha autour de Chartreexpo), créée en 2014, symptomatique de cette néfaste stratégie. L'aménagement prévoyait « la création de 3 500 logements, 100 000 m² de commerces, [...] ». Ce projet a déjà connu 7 avenants. Le renoncement d'Altarea Cogédim à financer un immense centre commercial a provoqué un déficit. Si rien n'est encore sorti de terre, la Ville a pourtant déjà dû déboursier plusieurs millions d'euros en pure perte!

Et que dire du projet de seconde phase de la Rose-raie sur des terres agricoles, alors que le quartier de Rechèvres, tout proche, « s'enfriche » au gré des démolitions menées depuis deux décennies? Ce genre d'opération exclut les populations les plus précaires au profit de plus aisées.

Les élus Chartres Écologie proposent que les projets de ZAC puissent se concentrer sur les quartiers existants, déjà équipés et desservis, plutôt que produire des étalements urbains stériles. Rénovation énergétique, requalification, végétalisation, autant de choix à mettre prioritairement en œuvre par la Ville!

Brigitte Cottureau, Quentin Guillemain, Jean-François Bridet et Olivier Maupu

TOUT URBANISER ?

Urbanité: « politesse où entre beaucoup d'affabilité naturelle et d'usage du monde » (dictionnaire Le Petit Robert) En deux pages du dernier numéro de *Votre Ville* (p. 7 et 9), il y a plus de 10 occurrences des idées de calme, de paix, de sécurité, de facilité, de douceur. Alors comment expliquer le déchaînement de violences verbales de la tribune de la majorité? Manque cruel d'urbanité, et c'est un euphémisme!

Cette évidente contradiction signe-t-elle aussi les prochains projets urbanistiques de la ville qui marqueront la physionomie de notre commune pour les prochaines décennies?

Deux exemples:

Le plateau nord-ouest: 104 hectares entre la rocade et le lycée Jehan de Beauce sont actuellement dédiés à l'agriculture. Plus de 1500 logements sont prévus avec des équipements collectifs... Le maire préfère (*Votre Ville* oct. 2020 p. 7) « aider les gens à retourner vivre à la campagne plutôt que d'installer des forêts dans la ville ». Où finit « sa » ville et où commence « sa » campagne? Alors que toutes les métropoles mettent au point des programmes comme « Nature en ville », Chartres ne peut continuer à bétonner sous prétexte de développement urbain. Nous manquons de grands espaces arboricoles sur le territoire. Les Carnotes, au secours!

Le plateau nord-est: il s'étend sur toute l'ancienne base aérienne jusqu'au-delà de l'actuelle Chartres expo. Des milliers de logements sont prévus de chaque côté de l'avenue Jean Mermoz, sur les terrains de l'hippodrome, de la gendarmerie et des actuels espaces sportifs (qui seraient déplacés). Dans le périmètre du projet Cœur de ville, plus de 1000 logements sont vacants, sans compter ceux qui sont dégradés et qui doivent être réhabilités. Pensons-nous que d'ici 10 ans la population de Chartres augmentera au point d'avoir besoin de toutes ces nouvelles habitations? Ne faudrait-il pas préserver cet espace boisé à proximité de plusieurs quartiers denses?

Aucun parc d'importance n'a été créé à Chartres depuis très longtemps. Certes la coulée verte traversante le long de l'Eure est un poumon pour la ville, mais en dehors des sentiers peu d'espaces de détente sont disponibles. Pensons aux générations futures qui devront affronter un climat plus difficile et qui auront besoin dans leur quotidien de plus d'espaces verts et de retrouver des liens avec la nature dans leur ville.

L'urbanisme concerne l'habitat, les déplacements (flux de circulation, voies d'accès aux bâtiments...), les commerces, les espaces verts, donc des questions inséparables du social et du changement climatique (quels moyens d'atténuation et d'adaptation?). Il est au cœur de la vie et des intérêts des chartreains. C'est un domaine qui relève du débat politique et aussi d'éléments très techniques, souvent complexes. Nous sommes en début de mandature. Les questions conjointes des risques environnementaux et sociaux sont et seront un axe majeur de notre travail.

**Jacqueline MARRE jacqueline.marre@ville-chartres.fr
Boris PROVOST boris.provost@ville-chartres.fr**

RESTONS UNIS, SOLIDAIRES ET VIGILANTS

A l'occasion de cette période inédite qui voit la situation sanitaire se dégrader à nouveau dans un certain nombre de métropoles, nous profitons de cette tribune pour saluer l'action courageuse et résolue de nos gouvernants à travers les nombreuses mesures d'accompagnement qui ont été mises en place. Nous tenons à assurer les Chartrains et Chartraines de notre écoute, s'ils souhaitent nous faire part de leurs difficultés et/ou ont besoin de conseils en vue d'un accompagnement. Restons unis, solidaires et vigilants et remercions nos personnels de santé dévoués. Faisons confiance à nos remarquables chercheurs pour trouver un vaccin le plus rapidement possible !

Lors du dernier Conseil Municipal de jeudi 15 octobre 2020, nous avons eu l'occasion d'approuver un certain nombre de mesures dont une à caractère social qui nous a semblé essentielle en cette période troublée : la Formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) 2021.

Une formation BAFA est un diplôme qui permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs. Elle s'adresse à une vingtaine de jeunes Chartrains âgés de 17 ans et plus.

Ses objectifs sont de permettre aux jeunes d'acquérir une formation et favoriser l'autonomie, de les sensibiliser aux métiers de l'animation et de permettre à la ville de former des animateurs saisonniers qui pourront intervenir dans les « Maisons Pour Tous »

Sur un coût total de 570 €, la ville de Chartres finance 90 € tandis qu'une aide de 240 € est accordée par la CAF à l'obtention du diplôme.

Au-delà de tout ce qui vient d'être exposé, la raison pour laquelle nous avons soutenu cette mesure, sans la moindre hésitation, c'est qu'il s'agit d'une formation non discriminante à l'entrée. En effet, il suffit d'être âgé de 17 ans minimum au premier jour d'entrée en formation et d'être inscrit auprès de la direction départementale de la jeunesse et des sports. Cette formation est donc un excellent levier pour les jeunes qui rencontrent des difficultés scolaires mais plus encore une porte d'entrée vers divers métiers de l'animation, du social et même parfois de l'enseignement.

Ce Conseil Municipal aura été, par ailleurs, l'occasion d'aborder le très sensible sujet du Pôle administratif. Avec toutes les réserves qui s'imposent, il semblerait que la zone d'accueil du public soit livrée pour la fin d'année 2020 puis mise en service en avril 2021. La livraison du reste du bâtiment devrait intervenir dans le courant du mois de juin 2021, pour une mise en service en septembre 2021. Croisons les doigts !

Lors de notre précédente tribune nous avons dénoncé, à l'issue du Conseil Municipal du 17 septembre 2020, la nature des échanges entre élus, les qualifiant de stériles et inutilement agressifs. Force est de constater que nous avons été entendus. Aussi, nous nous réjouissons que les divergences de points de vue au même titre que les divergences d'idées, représentatifs de la diversité de nos électeurs puissent cohabiter.

Nous vous souhaitons un bel automne !

M. Gaël Garreau
gael.garreau@ville-chartres.fr
Mme Virginie Chauvel
virginie.chauvel@ville-chartres.fr
M. Fabien Standaert
fabien.standaert@ville-chartres.fr

Réseaux sociaux :
FB : [facebook.com/gael.garreau.1](https://www.facebook.com/gael.garreau.1)
Instagram : [instagram.com/osonschartresautrement](https://www.instagram.com/osonschartresautrement)
#avecvousosonschartresautrement

FISCALITÉ LOCALE: LES DANGERS DE L'INCOHÉRENCE DE L'ÉTAT

La Presse nationale annonce qu'en 10 ans la taxe foncière a augmenté de 30 % en moyenne dans les communes de France.

L'occasion pour les Chartrains de mesurer l'effort de leur municipalité: ici, le taux de la taxe foncière a baissé chaque année depuis 20 ans.

En 2001, ce taux était confiscatoire, très supérieur à la moyenne nationale. Il décourageait ceux qui souhaitaient investir à Chartres, les particuliers comme les entreprises. Il était injuste: nos prédécesseurs socialistes prétendaient l'inverse, en croyant pénaliser davantage les propriétaires que les locataires. Ils n'avaient pas compris (?) que l'Office HLM de Chartres est aussi un propriétaire qui a l'obligation de présenter des comptes en équilibre et dont les loyers payés par les locataires constituent la seule ressource...

Parallèlement, la Ville de Chartres a renoué massivement avec l'investissement et chacun peut en observer les réalisations continues depuis 20 ans.

Cette continuité et cette cohérence contrastent malheureusement avec l'incohérence de l'État pendant la même période. Lors du quinquennat Hollande, l'État a gravement amputé ses dotations financières aux communes. L'actuel pouvoir a maintenu ces amputations. Il y a ajouté la suppression de la taxe d'habitation, tout en bloquant le niveau de sa compensation financière aux communes, qui y ont perdu l'un des deux outils de leur liberté fiscale.

Parallèlement, l'État a transféré aux communes nombre d'obligations qui étaient autrefois de son ressort.

L'augmentation constatée de la taxe foncière dans les communes de France n'a pas d'autre explication.

Car, en même temps, comme dirait quelqu'un, l'État continue d'accorder des dégrèvements, des avantages, des mesures sociales souvent sensées, mais qu'il laisse souvent aux seules communes le soin de financer.

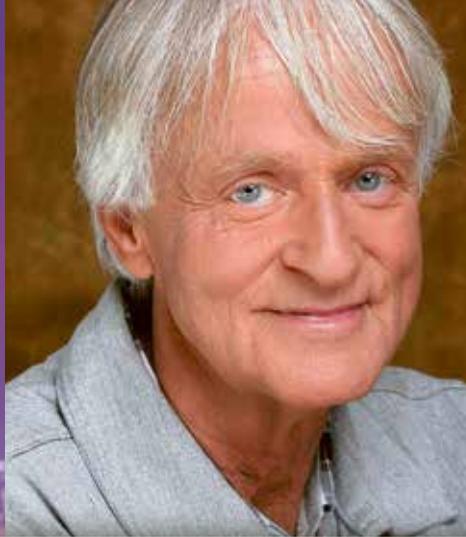
Et maintenant il nous presse de participer activement à son plan de relance de 100 milliards. Il nous engage à investir massivement et donc à dépenser davantage. Et il nous dit qu'il va, pour nous aider, faciliter notre accès à l'emprunt. De fait il pousse les communes à l'endettement. Certes, la dette des communes ne constitue que 10 % de la dette française. Et celle-ci est financée puisque nous avons, à la différence de l'État, l'obligation de présenter des comptes en équilibre.

Mais, au-delà des circonstances exceptionnelles que nous traversons, il y a là une incohérence structurelle qui est en train de déséquilibrer les communes et leurs finances. À ce rythme, bien des communes n'ont plus le choix qu'entre l'endettement et la hausse de la taxe foncière.

L'autonomie financière des collectivités locales est un principe constitutionnel que tout le monde bafoue aujourd'hui. Faute de possibilité d'assurer, voire d'augmenter leurs ressources financières, les communes ne vont bientôt plus être en mesure d'offrir des garanties à leurs prêteurs. Et l'augmentation de la taxe foncière restera le seul outil à leur disposition, leur seule marge de manœuvre.

Jusqu'ici, les Chartrains ont échappé à cet étau. Mais l'exercice est en passe d'atteindre ses limites.

Les Élus de la majorité municipale



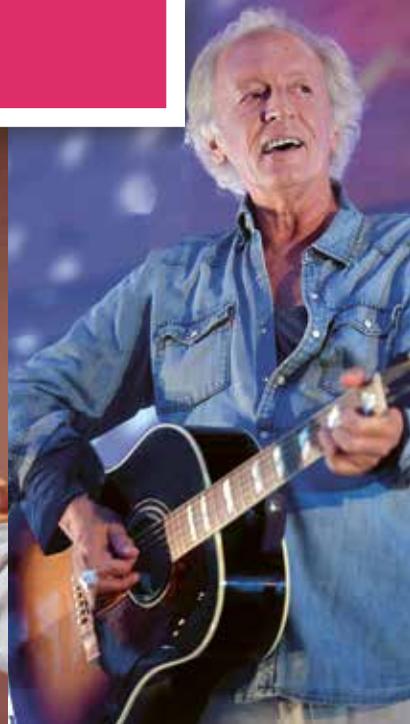
LE GALA DE NOËL ANNULÉ

En raison de la crise sanitaire liée au Covid 19, le Centre communal d'action sociale de la ville de Chartres n'est pas en mesure d'organiser son traditionnel Gala de Noël à destination des personnes de plus de 65 ans de la commune.

Compte tenu des circonstances actuelles de recrudescence du virus, il convient de rester vigilant. La prudence, pour la sécurité de tous, a guidé cette décision du CCAS d'annuler cette manifestation qui peut rassembler quelques 1600 personnes sur deux séances consécutives.

2019 : Didier Barbelivien, 2018 : Sheila, 2017 : Franck Michaël, 2016 : Dave
2015 : Yves Duteil, 2014 : Hervé Vilard, 2013 : Annie Cordy, 2012 : Nicoletta

Le CCAS de la ville de Chartres regrette cette situation, et, en attendant le retour à une situation plus favorable, vous invite à rester prudent et continuer à appliquer les gestes barrières pour la protection de tout un chacun.



Spectacles au cinéma

En dehors de ses sorties films, le cinéma Les Enfants du Paradis vous emmène au théâtre et à l'opéra avec deux morceaux de choix:

Théâtre

Le Malade imaginaire, de Molière
(en direct du théâtre Marigny)

Jeu 5 novembre à 20h15

Mise en scène Claude Stratz. Avec Denis Podalydès, Guillaume Gallienne et Marina Hands

Opéra

Rigoletto, de Giuseppe Verdi

Samedi 21 novembre à 19 h

L'opéra de Verdi projeté dans le Las Vegas des années 1960.

Mise en scène de Michael Mayer

Enregistré le 16 février 2013 au Metropolitan Opera de New York.

Visite accompagnée du musée

Toujours prête à faire découvrir ou redécouvrir les collections du musée des Beaux-Arts, la guide-conférencière Esther Gibut vous invite, le samedi 28 novembre, à vous promener dans les paysages neigeux de Vlamincq, à vous amuser avec les Singes de Chardin ou à admirer les Saintes de Zurbaran. Avec, en prime un accès à la cour intérieure du musée. Un voyage dans l'espace et le temps qui ne vous laissera pas indifférent.

**Tarifs: 8,50 € et 4,50 €
(de 6 à 12 ans)**

**Le samedi 28 novembre
à 14 h 30**

Connaître et reconnaître les documents d'Ancien Régime

Les Archives départementales vous proposent un nouvel atelier d'initiation pour découvrir les fonds d'Ancien Régime conservés en leurs murs.

Confisquées à la Révolution et rassemblées en 1796, les archives dites « *anciennes* » reflètent toute la complexité des institutions d'Ancien Régime. À l'aide d'outils et de cas pratiques, on vous présentera les différentes séries des archives anciennes, leur composition ainsi que leur intérêt historique. En vous permettant de vous familiariser avec ces sources, aussi riches que diverses, cet atelier vous fournira les premières clés pour faciliter vos recherches depuis le Moyen Âge jusqu'à la Révolution française. Atelier animé par Pierre-Michel David.

**Le 20 novembre 2020
de 9 h à 12 h. Gratuit**

Solution du		M	O	I	S	P	
mois	S	A	I	N	V	I	L
d'octobre	R	E	S	E	R	V	E
2020	A	I	O	R	E	M	U
	P	S	M	E	R	L	I
	T	H	E	R	A	P	E
	V	O	E	N	R	O	B
	T	O	N	D	U	L	S
	D	O	A	I	D	E	E
	G	A	I	N	E	A	U
	O	R	S	E	N	T	I
	S	A	I	S	C	H	R
	P	L	A	C	E	E	G
	C	H	E	N	E	R	O
	V	I	S	C	E	R	E
	E	E	E	S	T	A	N
	V	D	I	A	N	E	E
	T	A	L	O	N	M	O
	H	E	L	E	N	E	B

Conférence

Le samedi 21 novembre à 14h30, à l'Office du tourisme, Anne Chevé, historienne, conférencière, diplômée de l'École du Louvre et passionnée d'histoire du monde cynégétique, donnera une conférence sur le thème « *Vilaines bêtes! Bêtes noires et rousses, croyances et fantasmes* ».

L'homme et la bête... un face-à-face qui prend racine dès l'aube de l'humanité. Nécessaire à l'homme dont elle assure en partie la survie, devenue gibier, chaque sorte de proie a été observée puis classée selon ses comportements dès les premiers textes cynégétiques de l'Antiquité. Convoitées, admirées ou craintes, certaines bêtes nourrissent croyances, rêves et fantasmes. Loups, sangliers, lynx, blaireaux, renards et autres bêtes « *mordantes* » ou « *puantes* » composent un curieux inventaire que révèlent avec talent les artistes du Moyen-Âge et des temps modernes. Du Roman de Renart aux tableaux de Gustave Courbet, sur les mosaïques romaines, dans l'œuvre de Velasquez ou dans l'univers du sculpteur Pompon, c'est un drôle de musée animalier que l'art nous donne à voir.

•Port du masque obligatoire et distance de 1 mètre minimum à respecter, la salle est organisée à cet effet et du gel hydroalcoolique sera mis à disposition.

**Samedi 21 novembre à 14 h 30,
à l'Office du tourisme,
8, rue de la Poissonnerie**

Réservations

Sur place ou sur
<https://boutique.chartres-tourisme.com/>,
au 02 37 18 26 26 ou info@chartres-tourisme.com

98^e levée

Les cachotteries d'un timbre

Certains timbres sortent de l'ordinaire, non pas pour leur valeur marchande, mais par un vécu extraordinaire qu'il est intéressant de rassembler, surtout quand personne n'en veut. Exemple en 1947.



et si bien que le surlendemain, le 3 janvier, un nouveau tarif (moins 10 %) voyait le jour: 4,50 francs pour la lettre. Sauf qu'aucune valeur à 4,50 francs n'existait et que les millions de timbres à 5 francs étaient sur le marché.

Que faire ?

Continuer à affranchir à 5 francs: c'est ce que semblent nous dire ces deux courriers chartrains. Le plus petit du 8 janvier, de Chartres pour Chartres, et le second du 11 février, de Chartres pour le Maroc... ont reçu un modeste timbre à 5 francs.



Mais en réalité ces deux valeurs, sans en avoir l'air, avaient été achetées... 4,50 francs au guichet. Les timbres « bleus » à 4,50 francs n'étaient pas encore imprimés, et ne sortirent qu'à partir du 23 janvier. Le 5 francs rose finira sa vie, déguisé en 4,50 francs, le 31 mars de l'année, et sera alors (ce qui est rare en France) démonétisé et irrémédiablement chassé et taxé, s'il pointe le bout de ses dents après cette date.

Cet épisode méconnu de l'histoire postale, présente au moins un intérêt: celui d'avoir pu vous raconter une histoire!

Jean-François Ressort,
Cercle philatélique chartrain

Au sortir de la guerre, l'année 1947 sera postalement difficile. Ainsi les tarifs changèrent quatre fois dans l'année! Je vous entends déjà remplacer le mot « changèrent » par « augmentèrent ». Et bien non, pas forcément. Pourtant dès le 1^{er} janvier une

hausse importante: la lettre passe de 3 francs à 5 francs... Et c'est parti: 150 000 000 de timbres à 5 francs rose étaient disponibles, à cette époque de l'année où l'envoi des vœux générerait un volume de courrier très important. Mais la grogne des usagers est remontée en haut-lieu. Tant

CHARTRES

CHEMIN DES ARTS
ART CONTEMPORAIN

PRIEURÉ SAINT-VINCENT

